

Luxembourg, le 18 octobre 2018.

**RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION
FINANCIERE DU GROUPE CONSOLIDE**

AFI ESCA HOLDING

2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE D'ASSURANCE AFI ESCA HOLDING POUR 2017	4
1.1 GENERALITES	4
1.1.1 AFI ESCA	4
1.1.2 UNOFI-ASSURANCES (détenue par FINANCIERE THEMIS à hauteur de 62,4 %)	4
1.1.3 AFI ESCA Luxembourg	5
1.1.4 AFI ESCA IARD.....	5
1.2 LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION	5
1.2.1 Variation du périmètre 2017 vs 2016.....	5
1.2.2 Organigramme au 31.12.2017	6
1.3 REVISEUR D'ENTREPRISE AGREE	7
1.4 AUTORITE DE CONTROLE	7
1.5 LA CONTRIBUTION DE CHAQUE FILIALE AU RESULTAT CONSOLIDE	8
1.6 PRINCIPAUX RETRAITEMENTS DE RESULTAT EFFECTUES	8
1.7 PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR LIGNE D'ACTIVITE	10
1.8 PRIMES, SINISTRES ET DEPENSES PAR PAYS	12
1.9 RESULTATS DE SOUSCRIPTION PAR FILIALE	13
1.9.1 AFI ESCA	13
1.9.2 AFI ESCA IARD.....	14
1.9.3 AFI ESCA Luxembourg	15
1.9.4 UNOFI	15
1.10 RESULTAT DES INVESTISSEMENTS PAR FILIALE	15
1.10.1 AFI ESCA	15
1.10.1.1 <i>Produits et frais générés par les investissements</i>	17
1.10.2 AFI ESCA IARD.....	17
1.10.3 AFI ESCA Luxembourg	17
1.10.4 UNOFI (consolidé dans THEMIS)	18
1.11 L'ACTIVITE DES PRINCIPALES FILIALES	18
1.11.1 AFI ESCA	18
1.11.2 AFI ESCA IARD.....	19
1.11.3 AFI ESCA Luxembourg	19
1.11.4 FINANCIERE THEMIS.....	20
1.11.4.1 <i>Ressources de la SAS FINANCIERE THEMIS en 2017 et perspectives 2018</i>	20
1.11.5 Etat des projets immobiliers	21
1.11.6 LD INVESTISSEMENT (LDI)	22
2 SYSTEME DE GOUVERNANCE	23
2.1 ORGANISATION GENERALE	23
2.2 LE COMITE D'AUDIT GROUPE	24
2.3 LES FONCTIONS CLES GROUPE	24
2.3.1 Fonction clé d'Audit Interne.....	25
2.3.2 Fonction Gestion des Risques	26
2.3.3 Fonction Actuariat.....	27
2.3.4 Fonction Conformité	27
2.4 L'ORSA (OWN RISK SOLVENCY ASSESSMENT) GROUPE	28

2.5	LE SYSTEME INTERNE DE GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE	28
2.5.1	Reporting mensuel des filiales	28
2.5.2	SIGR	28
3	PROFIL DE RISQUES	29
3.1	METHODOLOGIE.....	29
3.1.1	Analyse globale	31
3.1.2	Analyse par risque	32
3.1.2.1	<i>Risque de marché (258,2 M€)</i>	<i>32</i>
3.1.2.2	<i>Risque de défaut (39,1 M€).....</i>	<i>32</i>
3.1.2.3	<i>Risque de souscription santé (33,1 M€)</i>	<i>33</i>
3.1.2.4	<i>Risque non-vie provenant d'AFI ESCA IARD (0,5 M€)</i>	<i>33</i>
3.1.2.5	<i>Risque de souscription vie (96 M€).....</i>	<i>33</i>
3.1.2.6	<i>Autres risques et absorption des risques.....</i>	<i>34</i>
4	VALORISATION A DES FINS DE SOLVABILITE	35
4.1.1	Passage du bilan consolidé « S1 » au bilan économique Groupe « S2 ».....	35
4.1.1.1	<i>Actif.....</i>	<i>36</i>
4.1.1.2	<i>Passif.....</i>	<i>39</i>
5	GESTION DU CAPITAL	43
5.1	SYNTHESE DES FONDS PROPRES ET DE LEUR NIVEAU D'ADMISSIBILITE.....	43
5.2	RATIO DE COUVERTURE	44
5.3	RESPECT DU MCR.....	44
5.4	NATURE DES FONDS PROPRES	44
5.4.1	Classification par niveau.....	44
5.4.2	Plafonds par niveau	44
5.4.3	L'affectation des fonds propres du Groupe	44

1 Activité et résultats du Groupe d'Assurance AFI ESCA Holding pour 2017

Chiffres clés :

- Total de bilan comptable consolidé	: 1.983,6 M€
- Total de bilan économique consolidé	: 2.090,9 M€
- Résultat consolidé	: 8,0 M€
- Capitaux propres et assimilés consolidés normes comptables	: 286,4 M€
- Actif net économique consolidé	: 465,1 M€ dont 453,4 M€ admis
- Capital de solvabilité requis (SCR)	: 239,4 M€
- Taux de couverture du SCR	: 189,4%

1.1 Généralités

L'activité d'assurance et la solvabilité des principales filiales s'analysent comme suit :

1.1.1 AFI ESCA

Principale contributrice de l'activité du Groupe AEH, le chiffre d'affaires s'est élevé à 262,3 M€ en 2017, soit une croissance de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance a été notamment portée par l'activité des succursales belge et italienne.

Le résultat technique net de la réassurance a régressé de 21 % à 12,6 M€ contre 15,9 M€ en 2016. Le résultat net a suivi la même tendance passant de 12 M€ en 2016 à 9,5 M€ en 2017.

A l'exception d'une amélioration dans la prise en compte du risque de rachat, aucun changement de modèle majeur n'est à constater entre 2016 et 2017.

Le Best Estimate des provisions techniques s'élève à 1 220,2 M€, en croissance de 4,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement liée à une hausse de la collecte nette en épargne et à l'application de paramètres plus sévères pour les garanties complémentaires des contrats emprunteurs.

Le SCR est évalué, en formule standard, à 169,9 M€, soit une baisse de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les fonds propres prudentiels s'élèvent à 389,9 M€ aboutissant à un ratio de couverture de 230 % contre respectivement 376,1 M€ et 212 % pour l'exercice précédent.

Le MCR s'élève à 52,3 M€ et son ratio de couverture à 745 %.

1.1.2 UNOFI-ASSURANCES (détenue par FINANCIERE THEMIS à hauteur de 62,4 %)

Dans un environnement marqué par des taux d'intérêt toujours bas, une tension sur le marché immobilier et un renforcement de la réglementation, l'année 2017 a été satisfaisante pour UNOFI-ASSURANCES en termes de collecte. Le chiffre d'affaires s'est établi à 483,2 M€ pour 2017, en augmentation de 9,8 % par rapport à 2016.

L'actionnariat du Groupe est resté stable. Le Conseil Supérieur du Notariat, actionnaire majoritaire à 55,75 % de la SAS FINANCIERE THEMIS détenant elle-même 62,44 % de la SAS UNOFI, maintient son contrôle du Groupe qui fait pleinement partie de l'organisation de la profession.

La loi "croissance" du 6 août 2015 a intégré le fait que les notaires peuvent avoir une activité de conseil en dehors des prestations tarifées. Les notaires devront saisir cette opportunité pour développer le conseil patrimonial à leurs clients.

La norme prudentielle Solvabilité II est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016. L'examen de différents scénarios de stress-tests effectués dans le cadre de l'ORSA 2017 a permis de vérifier la

capacité de la compagnie d'assurance à assumer ses engagements même dans des scénarii extrêmes.

La résilience de l'entreprise repose avant tout sur la pérennité et le développement de son activité.

Le SCR est évalué, en formule standard, à 174 M€, soit une diminution de 5 points par rapport à l'exercice précédent. Les fonds propres prudentiels s'élèvent à 477 M€ contre 491,4M€ en 2016, aboutissant à un ratio de couverture de 174 % contre 179 % pour l'exercice précédent.

Le MCR calculé conformément aux articles 248 à 251 du règlement délégué s'élève à 109,6 M€.

1.1.3 AFI ESCA Luxembourg

La compagnie a continué à enregistrer sur l'exercice un niveau significatif de rachats par rapport à l'année précédente pour s'établir à 40 274 359 € (2016 : 33 934 580 €) dont la moitié concerne un seul contrat. Le montant des primes émises a quant à lui progressé de 200 % pour s'établir à 59 688 392 € (2016 : 19 930 927 €).

Le montant des provisions techniques au 31 décembre 2017 a progressé en conséquence de 15 % à 227 773 455 € (2016 : 197 926 591 €) bien aidé, il est vrai, par la bonne santé des marchés financiers.

Les frais généraux augmentent de 22 % suite aux développements nécessaires de l'infrastructure et aux efforts commerciaux.

Afin d'assurer le financement de son développement et pour garder une marge de solvabilité en phase avec l'activité, la compagnie a procédé en fin de 3^e trimestre à l'émission d'un emprunt subordonné souscrit par sa maison-mère.

Le ratio de solvabilité selon la norme S1 s'élève ainsi à 180 % et à 109 % pour le MCR et 115 % pour le SCR selon la norme S2.

1.1.4 AFI ESCA IARD

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 031 K€ en 2017, soit une croissance de 61 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance a été portée par l'activité de la succursale italienne.

Le résultat net s'élève à 28,9 K€.

Depuis juin 2016, la société fait l'objet d'un suivi trimestriel consécutif au plan de financement acté en avril 2016. Ainsi, elle a rendu trimestriellement à l'ACPR le suivi de son plan.

Le SCR est évalué, en formule standard, à 844 K€, le ratio de couverture s'élève à 427 %. Le MCR correspond au seuil absolu de 2 500 K€ et son taux de couverture s'établit à 144 %.

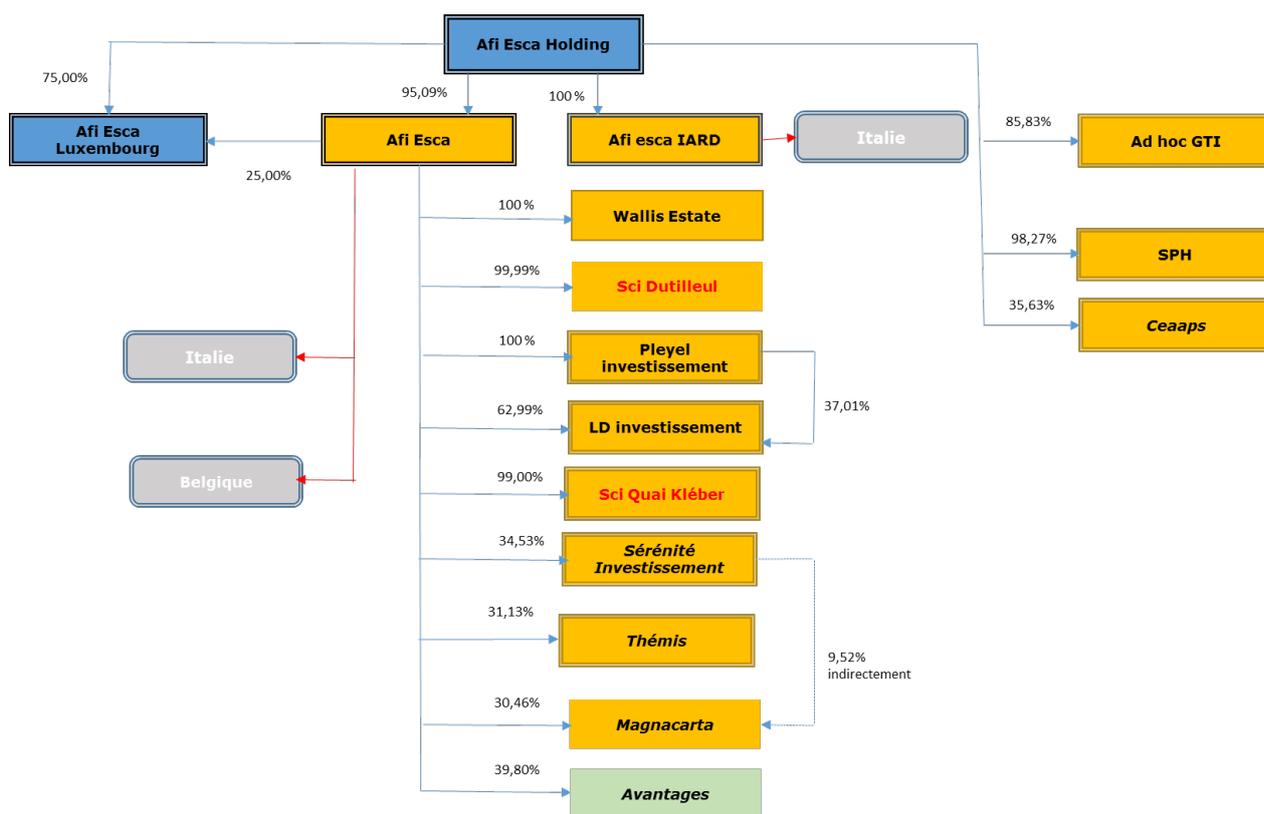
Le modèle permettant d'aboutir aux exigences réglementaires du Pilier I a évolué et a permis d'améliorer certains calculs tout en intégrant la modélisation de nouveaux éléments. La méthodologie d'évaluation des Best Estimate et de certains SCR modulaires a ainsi été revue.

1.2 Le périmètre de consolidation

1.2.1 Variation du périmètre 2017 vs 2016

- ✓ Entrée de la société AVANTAGES en octobre 2017 - Participation d'AEF.
- ✓ Entrée de la société MAGNACARTA fin 2017 - Participation d'AEF.
- ✓ Reprise de parts de minoritaires d'AEF portant la détention par AEH de 95,02 % à 95,09 %.

1.2.2 Organigramme au 31.12.2017



Couleur fond de forme



texte



La SCI DUTILLEUL et la SCI DU QUAI KLEBER n'entrent pas dans le périmètre de consolidation, compte tenu de leur taille très faible, de leur impact négligeable et de leur traitement en transparence dans les comptes sociaux d'AFI ESCA. Les autres structures ne sont pas consolidées du fait du taux de détention .

Identification code of the undertaking	Legal Name of the undertaking	Country	Type of undertaking*	Legal form	Category (mutual/non mutual)*	Supervisory Authority	Ranking criteria (In the group currency)					Criteria of Influence					Inclusion In the scope of Group	Group solvency calculation	
							Total Balance Sheet (for reinsurance undertakings)	Total Balance Sheet (for other regulated undertakings)	Total Balance Sheet (non-regulated undertakings)	Written premiums net of reinsurance ceded under IFRS or local GAAP for reinsurance undertakings	Turn over defined as the gross revenue under IFRS or local GAAP for other types of undertakings or insurance holding companies	Accounting standard*	% capital share	% used for the establishment of consolidated accounts	Other criteria % voting rights	Level of influence*			Proportional share used for group solvency calculation
LEI/9695004PDWKZPALEQ327	AFI ESCA IARD	FR	(Non life Insurance undertaking)	SA	Non-mutual	ACPR	4 174 898			729 756		Local GAAP	100,0000	100,0000	x	Dominant	100,0000	Included in the scope	Full consolidation
LEI/212100YT3T9HRE11556	AFI ESCA Luxembourg S.A.	LU	Life Insurance undertaking	SA	Non-mutual	CAA	242 154 790			54 766 447		Local GAAP	100,0000	100,0000	x	Dominant	100,0000	Included in the scope	Full consolidation
LEI/969500100E5LW0F6PC19	AFI ESCA	FR	Life Insurance undertaking	SA	Non-mutual	ACPR	1 751 836 102			245 057 236		Local GAAP	100,0000	100,0000	x	Dominant	100,0000	Included in the scope	Full consolidation
LEI/969500HFM5AZWVCV25	UNOFI-ASSURANCES	FR	Life Insurance undertaking	SA	Non-mutual	ACPR	7 095 116 771			440 981 405		Local GAAP	18,6019	18,6019	x	Significant	18,6019	Included in the scope	Proportional consolidation
Néant	STECO Power Holding	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A		337		-		Local GAAP	98,2700	98,2700	x	Dominant	N/A	Included in the scope	Full consolidation
	CEEAPS	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A	1 850 632		1 610 010			Local GAAP	35,6300	35,6300	x	Significant	N/A	Included in the scope	Proportional consolidation
Néant	AD HOC-GTI	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A	1 505 280		2 250 160			Local GAAP	85,8300	85,8300	x	Dominant	N/A	Included in the scope	Full consolidation
Néant	PLEVEL INVESTISSEMENT	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A	95 972 419		562 572			Local GAAP	95,0900	95,0900	x	Dominant	N/A	Included in the scope	Full consolidation
969500KSWG0M4XFDV27	LD INVESTISSEMENT	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A	39 707 164		-			Local GAAP	95,0900	95,0900	x	Dominant	N/A	Included in the scope	Full consolidation
Néant	SERENITE INVESTISSEMENT	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A	1 376 445		-			Local GAAP	32,8346	32,8346	x	Significant	N/A	Included in the scope	Proportional consolidation
	WALLUS ESTATE	FR	Other	SARL	Non-mutual	N/A	17 692 187		388 057			Local GAAP	95,0900	95,0900	x	Dominant	N/A	Included in the scope	Full consolidation
969500EM6ZK486SLW53	MAGNACARTA	FR	Other	SAS	Non-mutual	N/A	7 862 913		1 743 152			Local GAAP	32,0999	0,0000		Significant	N/A	Included in the scope	Proportional consolidation
	AVANTAGES	FR	Other	SAM	Non-mutual	N/A	2 263 626		5 156 158			Local GAAP	37,8458	37,8458		Significant	N/A	Included in the scope	Proportional consolidation

1.3 Réviseur d'entreprise agréé

KPMG Luxembourg, société coopérative, sise 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 LUXEMBOURG, représentée par Madame Stéphanie SMETS.

1.4 Autorité de contrôle

Le contrôle de Groupe est assuré par le Commissariat aux Assurances sis, 7, boulevard Joseph II, L-1840 LUXEMBOURG.

1.5 La contribution de chaque filiale au résultat consolidé

Société	Famille	Résultats sociaux	QP MAJO SUR ME	Opérations de consolidation	Contribution
AFI ESCA Holding	Holdings	16 965 170		-19 668 130	-2 702 960
AFI ESCA	Assurance	9 559 657		-1 583 843	7 975 814
SPH	Holdings	-2 060		335	-1 725
AFI ESCA IARD	Assurance	28 908		1 183	30 091
CEAAPS	Courtage	409 169	-263 403	-	145 766
AFI ESCA LUX	Assurance	-3 167 666		-80 998	-3 248 664
ADHOC GTI	Informatique	217 943		-77 110	140 833
PLEYEL	Immobilier	-1 098 991		311 664	-787 327
LDI	Immobilier	22 828		15 194	38 022
THEMIS	Assurance	22 826 000	-16 069 151	-	6 756 849
SERENITE	Holdings	-12 343	8 290	-	-4 053
WALLIS ESTATE	Immobilier	-105 714		-244 457	-350 171
MAGNACARTA	Courtage	0		-	-
AVANTAGES	Courtage	55 188	-34 302	-	20 886
		45 698 089	-16 358 566	-21 326 162	8 013 361

Soit par pôle d'activité :

Étiquettes de lignes	Somme de Contribution
Assurance	11 514 090
Courtage	166 652
Holdings	- 2 708 738
Immobilier	- 1 099 476
Informatique	140 833
Total général	8 013 361

1.6 Principaux retraitements de résultat effectués

En faisant abstraction de la neutralisation des dividendes perçus par AEH, les principales corrections de consolidation concernent :

- ✓ L'impact de l'entrée d'AVANTAGES dans le périmètre du Groupe qui génère la plus grande partie de l'écart d'acquisition. En effet, s'agissant d'un courtier, sa valorisation en multiple de son EBITDA est très excédentaire par rapport à son actif net comptable. Nous en attendons des revenus qui devraient les quatre prochaines années compenser les amortissements constatés.
- ✓ L'impact des IDA, le report variable étant lié aux taux d'imposition prévisionnels en France et au Luxembourg.

- ✓ Le suivi de la valorisation d'AEF faite par Mazars en 2015 pour l'entrée de périmètre d'AEF chez AEH. En effet, les titres détenus par AEF à date d'estimation ont participé à la valorisation d'ensemble et doit faire l'objet d'un suivi ligne à ligne d'une part et, la traduction comptable des cessions 2017 de titres présents à date de transfert génère des résultats différents du fait de prix de revient différents selon que l'on regarde l'opération sous l'angle de la consolidation ou sous l'angle des comptes sociaux.

Nature	Total
Annulation des amortissements sur non valeurs incorporelles (AFI.ESCA HOLDING et AFI.ESCA)	2 564 561
Suivi de la valorisation de l'écart d'acquisition alloué aux actifs incorporels (AFI.ESCA)	- 2 180 000
Suivi de la valorisation des écarts d'acquisition alloués aux terrains et constructions (AFI.ESCA et WALLIS ESTATE)	- 2 351 082
Suivi de la valorisation de l'écart d'acquisition alloué aux parts dans des entreprises liées (AFI.ESCA)	258 467
Suivi de la valorisation de l'écart d'acquisition alloué aux actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement (AFI.ESCA)	- 1 071 089
Suivi de la valorisation de l'écart d'acquisition alloué aux obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe (AFI.ESCA)	483 839
Retraitement de la provision pour participations aux bénéficiés et ristournes (AFI.ESCA)	- 2 000 000
Retraitement de la réserve de capitalisation (AFI.ESCA)	348 466
Neutralisation des provisions sur titres consolidés	3 608 490
Neutralisation des dividendes reçus de sociétés consolidées	- 21 554 542
Neutralisation des autres opérations entre société consolidées	- 74 400
Dotations aux amortissements sur différences de première consolidation et de mise en équivalence	- 1 444 156
Impôts différés	2 425 642
Parts des intérêts minoritaires	- 340 359
	- 21 326 162

1.7 Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

Non-Life & Accepted non-proportional reinsurance																	
	Line of Business for: non-life Insurance and reinsurance obligations (direct business and accepted proportional reinsurance)											Line of business for: accepted non-proportional reinsurance			Total		
	Medical expense insurance	Income protection insurance	Workers' compensation insurance	Motor vehicle liability insurance	Other motor insurance	Marine, aviation and transport insurance	Fire and other damage to property insurance	General liability insurance	Credit and suretyship insurance	Legal expenses insurance	Assistance	Miscellaneous financial loss	Health	Casualty		Marine, aviation, transport	Property
	CO010	CO020	CO030	CO040	CO050	CO060	CO070	CO080	CO090	CO100	CO110	CO120	CO130	CO140	CO150	CO160	CO200
Premiums written																	
Gross - Direct Business	1 276											845 921					847 197
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share												117 441					117 441
Net	1 276	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	728 480	-	-	-	-	729 756
Premiums earned																	
Gross - Direct Business	1 278											670 809					672 087
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	1 278	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	670 809	-	-	-	-	672 087
Claims Incurred																	
Gross - Direct Business	-											36 505					36 505
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share												29 554					29 554
Net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 951	-	-	-	-	6 951
Changes in other technical provisions																	
Gross - Direct Business												16 382					16 382
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share												14 744					14 744
Net	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 638	-	-	-	-	1 638
Expenses Incurred																	
Gross - Direct Business	770											603 905					604 676
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	770	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	603 905	-	-	-	-	604 676
Administrative expenses																	
Gross - Direct Business	12											17 607					17 620
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 607	-	-	-	-	17 620
Investment management expenses																	
Gross - Direct Business	4											5 230					5 234
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 230	-	-	-	-	5 234
Claims management expenses																	
Gross - Direct Business	1											2 056					2 057
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 056	-	-	-	-	2 057
Acquisition expenses																	
Gross - Direct Business	727											542 706					543 433
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	727	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	542 706	-	-	-	-	543 433
Overhead expenses																	
Gross - Direct Business	25											36 306					36 332
Gross - Proportional reinsurance accepted																	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted																	-
Reinsurers' share																	-
Net	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36 306	-	-	-	-	36 332
Other expenses																	
Net																	
Total expenses																	604 676

	Line of Business for: life insurance obligations						Life reinsurance obligations		Total
	Health insurance	Insurance with profit participation	Indexed and unindexed insurance	Other life insurance	Annuiti es stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Annuiti es stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations other than health insurance obligations	Health reinsurance	Life reinsurance	
	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Premiums written									
Gross	21 367 264	88 945 661	123 914 875	87 979 384					322 207 184
Reinsurers' share	1 322 212	2 27 958	23 787	15 732 351					17 306 308
Net	20 045 052	88 717 704	123 891 088	72 247 032	-	-	-	-	304 900 876
Premiums earned									
Gross	20 998 716	88 945 661	123 914 875	76 351 914					310 211 166
Reinsurers' share	1 317 198	2 27 958	23 787	9 095 184					10 664 127
Net	19 681 517	88 717 704	123 891 088	67 256 730	-	-	-	-	299 547 039
Claims incurred									
Gross	14 013 191	136 212 610	59 557 017	18 710 843					228 493 660
Reinsurers' share	3 064 823	2 381 049	-	6 287 481					11 733 353
Net	10 948 368	133 831 560	59 557 017	12 423 362	-	-	-	-	216 760 307
Changes in other technical provisions									
Gross	1 134 810	- 64 977 456	68 924 693	17 135 345					22 217 392
Reinsurers' share	0	1 247 723	11 340	6 637 167					7 896 230
Net	1 134 810	- 66 225 179	68 913 353	10 498 177	-	-	-	-	14 321 162
Expenses incurred	7 210 225	22 511 342	12 270 073	36 409 861	-	-	-	-	78 401 501
Administrative expenses									
Gross	1 597 980	7 234 850	2 585 036	4 064 063					15 481 929
Reinsurers' share	-	-	-	-					-
Net	1 597 980	7 234 850	2 585 036	4 064 063	-	-	-	-	15 481 929
Investment management expenses									
Gross	306 134	1 361 026	614 135	484 087					2 765 383
Reinsurers' share	-	-	-	-					-
Net	306 134	1 361 026	614 135	484 087	-	-	-	-	2 765 383
Claims management expenses									
Gross	159 351	1 376 080	484 289	752 109					2 771 829
Reinsurers' share	-	-	-	-					-
Net	159 351	1 376 080	484 289	752 109	-	-	-	-	2 771 829
Acquisition expenses									
Gross	5 155 760	12 583 532	7 843 997	34 421 019					60 004 308
Reinsurers' share	10 526	44 147	-	3 311 417					3 366 090
Net	5 145 234	12 539 386	7 843 997	31 109 601	-	-	-	-	56 638 218
Overhead expenses									
Gross	1 527	-	742 616	-					744 143
Reinsurers' share	-	-	-	-					-
Net	1 527	-	742 616	-	-	-	-	-	744 143
Other expenses									
Total expenses									78 401 501
Total amount of surrenders	-	82 787 325	54 095 540	-					136 882 865

1.8 Primes, sinistres et dépenses par pays

Non-life obligations for home country							Total for top 5 countries and home country (by amount of gross premiums written)
	Home country	Country (by amount of gross premiums written)					
	CH	US	FR	BE	IT		
	C0080	C0090					C0140
Premiums written							
Gross - Direct Business				184 712		662 484	847 197
Gross - Proportional reinsurance accepted				-		-	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted				-		-	-
Reinsurers' share				97 390		20 051	117 441
Net	-	-	-	87 323	-	642 433	729 756
Premiums earned							
Gross - Direct Business				186 289		485 798	672 087
Gross - Proportional reinsurance accepted				-		-	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted				-		-	-
Reinsurers' share				113 771		3 669	117 441
Net	-	-	-	72 518	-	482 128	554 646
Claims incurred							
Gross - Direct Business				28 254		8 251	36 505
Gross - Proportional reinsurance accepted				-		-	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted				-		-	-
Reinsurers' share				29 554		-	29 554
Net	-	-	-	- 1 300	-	8 251	6 951
Changes in other technical provisions							
Gross - Direct Business				16 382		-	16 382
Gross - Proportional reinsurance accepted				-		-	-
Gross - Non-proportional reinsurance accepted				-		-	-
Reinsurers' share				14 744		-	14 744
Net	-	-	-	1 638	-	-	1 638
Expenses incurred				140 468		464 208	604 676
Other expenses							
Total expenses							604 676

Life obligations for home country	Home country	Country (by amount of gross premiums written)	Total for top 5 countries and home country (by amount of gross premiums written)				
		CH	US	FR	BE	IT	
Premiums written							
Gross		47 705 395	4 075 000	234 924 856	15 668 907	14 911 081	317 285 239
Reinsurers' share		-	-	7 010 393	353 414	9 918 714	17 282 521
Net	-	47 705 395	4 075 000	227 914 463	15 315 493	4 992 367	300 002 718
Premiums earned							
Gross		47 705 395	4 075 000	235 090 529	11 943 835	6 474 462	305 289 221
Reinsurers' share		-	-	7 010 393	353 414	3 281 547	10 645 353
Net	-	47 705 395	4 075 000	228 080 137	11 590 421	3 192 915	294 643 868
Claims Incurred							
Gross		-	-	188 018 015	886 563	1 253 539	190 158 117
Reinsurers' share		-	-	10 578 588	100 008	1 054 757	11 733 353
Net	-	-	-	177 439 427	786 555	198 782	178 424 764
Changes in other technical provisions							
Gross		53 006 603	3 987 795	- 19 196 751	4 107 909	9 167 169	51 072 725
Reinsurers' share		-	-	1 247 723	-	6 637 167	7 884 890
Net	-	53 006 603	3 987 795	- 20 444 473	4 107 909	2 530 002	43 187 835
Expenses Incurred		286 957	476 293	443 116	-	132 318	1 338 684
Other expenses							
Total expenses							1 338 684

1.9 Résultats de souscription par filiale

1.9.1 AFI ESCA

(K€)	Epargne	Prévoyance			TOTAL AEF
		France	Succursales	Total Prévoyance	
Chiffres d'affaires	110 131	121 808	30 396	152 204	262 335
Sinistres	-131 663	-44 269	-1 225	-45 495	-177 158
Frais et Commission	-15 595	-29 561	-13 656	-43 218	-58 813
Produits financiers	21 678	8 487	224	8 711	30 390
Charge de PB et IT	-14 334	-2 880	0	-2 880	-17 215
ACAV	12 348	0	0	0	12 348
Résultat de réassurance	-307	613	498	1 112	804
Résultat technique	-5 511	17 730	433	18 163	12 652
Provision mathématique fin	935 470	308 933	24 420	333 353	1 268 823
Résultat net					9 560

1.9.2 AFI ESCA IARD

Brut de réassurance (K€)	France	Italie	Total
Primes émises	185	846	1 031
Charge des PPNA	2	-218	-217
Charge des PT	8	5	13
Prestations	-20	-15	-35
Frais et commissions	-145	-592	-737
Autres produits	0	1	1
Produits financiers	48	0	48
Résultat technique	77	28	105

Net de réassurance (K€)	France	Italie	Total
Primes émises	87	822	909
Charge des PPNA	2	-218	-217
Charge des PT	1	2	3
Prestations	-2	-7	-9
Frais et commissions	-145	-592	-737
PB Réassurance	46	0	46
Autres produits	0	1	1
Produits financiers	48	0	48
Résultat technique	36	8	44

1.9.3 AFI ESCA Luxembourg

		Line of Business for: Life Insurance obligations						Life reinsurance obligations		Total
		Health insurance	Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to health insurance obligations	Annuities stemming from non-life insurance contracts and relating to other than health insurance obligations	Health reinsurance	Life reinsurance	
Premiums written										
Gross	R1410	0	0	59 688	0	0	0	0	0	59 688
Reinsurers' share	R1420	0	0	24	0	0	0	0	0	24
Net	R1500	0	0	59 665	0	0	0	0	0	59 665
Premiums earned										
Gross	R1510	0	0	59 688	0	0	0	0	0	59 688
Reinsurers' share	R1520	0	0	24	0	0	0	0	0	24
Net	R1600	0	0	59 665	0	0	0	0	0	59 665
Claims incurred										
Gross	R1610	0	0	39 963	0	0	0	0	0	39 963
Reinsurers' share	R1620	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1700	0	0	39 963	0	0	0	0	0	39 963
Changes in other technical provisions										
Gross	R1710	0	0	29 858	0	0	0	0	0	29 858
Reinsurers' share	R1720	0	0	11	0	0	0	0	0	11
Net	R1800	0	0	29 847	0	0	0	0	0	29 847
Expenses incurred	R1900	0	0	3 993	0	0	0	0	0	3 993
Other expenses	R2500									0
Total expenses	R3000									3 993

1.9.4 UNOFI

Consolidée dans THEMIS en mise en équivalence (Cf. supra), le solde de souscription n'apparaît pas en tant que tel dans les comptes consolidés.

Pour information, le résultat d'exploitation (avant intéressement et participation salarié et impôt) s'élève à 33,8 M€ contre 36,9 M€ en 2016.

1.10 Résultat des investissements par filiale

1.10.1 AFI ESCA

(M€)	2016	2017	Variation
Revenus obligataires	14,363	30,500	16,137
Revenus des actions	5,066	0,195	-4,871
Revenus des OPCVM	6,578	2,388	-4,190
Revenus Immobiliers	0,186	0,429	0,243
Revenus SCPI	1,775	1,454	-0,321
Revenus Titres de participation	3,181	0,757	-2,424
Revenus des Avances	0,162	0,141	-0,021
Rémunération TSDI	-0,703	-0,726	-0,023
Variation PDD	4,003	-3,471	-7,474
Frais internes/externes	-2,437	-2,630	-0,193
Total	32,174	29,038	-3,136

Au total, les revenus de la filiale en 2017 sont en baisse par rapport ceux de 2016, 29,038 M€ contre 32,174 M€.

Les revenus obligataires 2017 ont doublé par rapport à ceux de 2016.

Cette hausse des revenus obligataires est le résultat de l'allocation qui avait été renforcée à partir du second semestre 2016 puis en début d'année 2017 sur des obligations perpétuelles indexées sur les taux longs. La forte valorisation de cette classe d'actifs et l'extériorisation d'une partie des plus-values a permis de générer 12,089 M€ de gains.

Les revenus actions en 2017

Le portefeuille actions de l'actif-général est depuis le 1^{er} janvier 2017, géré par le biais de l'OPCVM DÔM PERFORMANCE ACTIVE (DPA).

Il n'est donc pas immédiat de comparer 2017 versus 2016.

Les revenus actions de 2017 sont constitués d'un dividende de 0,195 M€, relatif à une action non-cotée (LFPI) que l'actif général porte depuis une dizaine d'année.

En 2016, les revenus dégagés par le portefeuille d'actions s'étaient montés à 5,646 M€.

En 2017, les parts détenues dans DPA sont en fin d'année en plus-values latentes de 9,293 M€.

Les revenus OPCVM taux et actions

Ils sont en baisse en 2017 de 3,610 M€ par rapport à 2016.

En 2016, nous avons, à l'instar de la liquidation du portefeuille d'actions, liquidé les OPCVM constitutifs du mandat de gestion confié au gestionnaire ODDO. Cette cession de portefeuille avait généré 4,077 M€ de plus-values que nous qualifierons d'exceptionnelles.

Les revenus immobiliers 2017 s'établissent à 0,419 M€

Ils sont supérieurs à ceux de 2016 de 0,243 M€. Pour rappel, en 2016, 0,494 M€ de charges et taxes non-récupérables avait été comptabilisées.

Les revenus de participations 2017 sont en baisse de 2,424 M€ par rapport à 2016.

Cette différence s'explique principalement par le fait qu'en 2017 la FINANCIERE THEMIS n'a pas payé de dividendes.

Les revenus de participations 2017

Ils sont en baisse de 2,424 millions par rapport à 2016. Cette différence s'explique principalement par le fait qu'en 2017 la FINANCIERE THEMIS n'a pas payé de dividendes.

Provision pour Dépréciation à caractère Durable (PDD)

Elle a été dotée en 2017 de 3,471 M€. Elle avait été reprise en 2016 de 4 M€, consécutivement à la liquidation du portefeuille d'actions de l'actif général.

La PDD relative aux titres obligataires a été dotée de 3,106 M€. Pour rappel, en 2016 elle l'avait été de 4,019 M€.

Sur les autres actifs, la dotation s'élève à 0,356 M€.

Tous les autres postes sont en ligne avec 2016.

1.10.1.1 Produits et frais générés par les investissements

a) Intérêts des TSDI

AFI ESCA a émis 2 catégories de TSDI, pour un total souscrit de 23 M€.

Dans sa séance du 10 décembre 2008, le Conseil d'Administration avait autorisé l'émission de titres subordonnés à durée indéterminée, à concurrence d'un montant maximal de 20 M€. Il a été souscrit 130 titres de valeur nominale de 100 K€, soit un montant total de 13 M€, en date d'effet du 1^{er} février 2009. Ces titres bénéficient d'une rémunération de 3,50 % fixe et ne sont remboursables, comme tout titre de cette nature, qu'après une autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolutions (ACPR).

En cas de remboursement, ces titres le seront sur la base de la valeur acquise à cette date par le fonds spécifique dans lequel ils ont été investis, assurant ainsi la neutralité financière dans les comptes de la compagnie.

La fusion avec AFI EUROPE a entraîné la reprise des titres subordonnés émis par celle-ci pour un montant de 10 M€. Le taux de rémunération de ces titres suit, par paliers, le taux de couverture des exigences de solvabilité, sans jamais toutefois pouvoir excéder le taux de rendement comptable de l'actif général assurant ainsi une neutralité dans l'équilibre financier de la compagnie.

Le total des intérêts dus au titre de l'exercice s'élève à 726 K€.

b) Frais de gestion

Ces frais sont 2 natures :

Les frais externes : Ils sont constitués par les tâches externalisées et par le coût des diverses licences et contrats de maintenance des progiciels utilisés directement, tant pour la réalisation que l'enregistrement technique et comptable des opérations.

Les frais internes qui correspondent :

- ✓ Aux coûts salariaux directement affectables à l'activité financière
- ✓ A une quote-part des autres frais imputés selon des clés de répartition déterminées selon les préconisations du plan Comptable des Assurances.

1.10.2 AFI ESCA IARD

Les produits des placements nets des frais se sont élevés à 42,3 K€ (avec plus-value) ce qui correspond à un taux de rendement moyen de 1,02 %.

Hors plus-value, les produits des placements s'élèvent à 32,9 K€ et affichent un taux de rendement moyen de 0,79 %.

1.10.3 AFI ESCA Luxembourg

Le résultat financier net s'élève à -173 K€ (-12 K€ en 2016), en forte dégradation suite aux pertes de change non-réalisées sur les comptes cash de transit et le triplement des frais transactionnels sur titres.

1.10.4 UNOFI (consolidé dans THEMIS)

Consolidée dans THEMIS en mise en équivalence (Cf. supra), le résultat des investissements n'apparaît pas en tant que tel dans les comptes consolidés.

Pour information, le résultat d'exploitation (avant intéressement et participation salarié et impôt) s'élève à 33,8 M€ contre 36,9 M€ en 2016.

1.11 L'activité des principales filiales

ACTIVITES D'ASSURANCE

1.11.1 AFI ESCA

En 2017, AFI ESCA a vu son chiffre d'affaires progresser de 8 % pour s'établir à 262,3 M€.

La croissance a été portée par l'activité Epargne en UC en France et par les activités de Risque à l'International qui ont fortement progressé. L'activité Obsèques a été en recul et l'activité Emprunteur France est restée stable en termes de production de nouveaux contrats.

Sur le plan de la transformation digitale, 2017 restera une année décisive avec la livraison, en toute fin d'année, de la première version de la nouvelle plateforme transactionnelle courtiers-clients conçue par les services informatiques du Groupe Burrus. Cette première livraison s'adresse aux partenaires distribuant l'offre Emprunteur en France, marché stratégique pour AFI ESCA.

Le marché de l'assurance Emprunteur a été très animé en 2017, la réglementation favorisant la liberté de choix pour les consommateurs ayant pour effet d'inciter un très grand nombre d'acteurs à s'y intéresser. Le marché du crédit immobilier a connu un exercice exceptionnel, avec un volume de 272 Mds € de crédits à l'habitat octroyés, dont un nombre encore très conséquent de renégociations (112 Mds €). Dans ce contexte, AFI ESCA a maintenu sa collecte nouvelle au niveau de 2016, le chiffre d'affaires Emprunteur France s'établissant en croissance de 7 %, à 78 M€.

AFI ESCA, très présente auprès des courtiers indépendants, travaille avec l'ensemble des grands réseaux de courtage de crédit.

En Belgique, AFI ESCA a connu une nouvelle année avec une forte croissance +35 %. Le marché reste néanmoins à concurrence « bridée » du fait du jeu des alliances possibles entre les organismes prêteurs travaillant auprès des courtiers indépendants et les compagnies, qui a tendance à favoriser les acteurs les plus anciens.

En Italie, la collecte a crû très fortement, à +252 %, portée par les ventes du produit CQP qui a été lancé mi-2016. Les autres activités, réalisées par l'intermédiaire du courtage, ont également crû significativement.

En Epargne et Vie Entière, la production nouvelle a crû de 15 %, à 57 M€. Le chiffre d'affaires sur ces activités s'est élevé à 102 M€ (en y intégrant les transferts Fourgous), en progression de 9 %. La collecte en UC a été en croissance de 30 %. La collecte nette globale Epargne a été négative à -35 M€, se répartissant en une collecte nette négative sur le fonds € (-78 M€) et une collecte nette positive sur les unités de compte (43 M€).

Concernant les contrats en couverture des frais d'obsèques, l'année 2017 a vu la production décroître, essentiellement liée à l'adoption de tarifs plus élevés du fait des taux techniques très bas. En fin d'année, néanmoins, l'écart de production mensuelle avec 2016 était comblé. A noter que plus de la moitié de la production en 2017 a été réalisée à travers des contrats de type Epargne.

1.11.2 AFI ESCA IARD

L'exercice 2017 a été marqué par la poursuite des activités d'AFI ESCA IARD à la fois en France et en Italie (succursale).

Pour mémoire, l'activité de la succursale non-vie italienne couvre les garanties incapacité de travail, invalidité, hospitalisation, perte d'emploi et décès accidentel par produit dédié, alors que l'activité d'AFI ESCA IARD en France ne couvre que les garanties perte d'emploi associées aux contrats Emprunteurs.

La production nouvelle française est en retrait par rapport à l'exercice 2016, en raison d'une baisse de portefeuille ayant pour corolaire un recul du chiffre d'affaires global de 17,1 %.

Les primes issues des contrats France ont représenté 184,7 K€, contre 222,9 K€ en 2016.

Les primes issues des contrats Italie ont représenté 846,5 K€, en progression de 102 % par rapport à 2016. Cette hausse s'explique notamment par la forte progression du contrat VIVENDO.

Pour AFI ESCA IARD, le chiffre d'affaires total s'élève à 1 031,2 K€, en hausse de 60,6 % par rapport à 2016.

Le montant des sinistres réglés s'est élevé à 34,6 K€, en régression de 40,8 % par rapport à 2016.

Le montant des provisions s'est accru de 42,10 % à 687,1 K€, du fait en particulier d'une provision pour primes non-acquises en forte hausse de 82,2 % à 479,8 K€ contre 263,3 K€ en 2016.

Les frais généraux par nature se sont élevés en 2017 à 90,5 K€, en recul de 60,9 % par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par le fort recul des frais italiens, lié à l'abandon de la refacturation des frais généraux au profit d'une commission d'apéritif pour la société vie (-84,7 % de 115,5 K€ à 17,6 K€), et par la baisse des frais français (-37,2 % de 116,0 K€ à 72,8 K€).

Au final, AFI ESCA IARD a dégagé un profit net de 28,9 K€ en 2017 contre une perte de 191,1 K€ en 2016.

1.11.3 AFI ESCA Luxembourg

L'année 2017 a été marquée par une consolidation des moyens opérationnels de la société et notamment, par la mise en service de son nouvel outil de gestion de ses flux transactionnels.

Les efforts pour faire connaître la compagnie se sont poursuivis avec la définition d'une image définissant son positionnement vis-à-vis de ses concurrents, une mise en perspective de l'antériorité de l'activité assurantielle pratiquée par son actionnariat familial et la création d'un site internet.

Les efforts de développement ont porté principalement sur la France via la filiale du Groupe AFI ESCA Patrimoine et le réseau d'inspecteurs d'AFI ESCA France.

Avec cette dernière, elle a conjointement lancé fin 2017 un premier produit structuré (EVOLUSIS) conforme aux réglementations françaises et luxembourgeoises suivi d'un deuxième, début 2018, (EVOLUSIS II) qui en appelleront d'autres si les conditions du marché sont favorables.

Le marché belge a été exploré avec l'aide d'un conseiller, afin de profiter d'une meilleure attractivité fiscale pour les assurés, ce qui a permis d'en déterminer un potentiel qui fera l'objet d'une démarche plus soutenue en 2018.

1.11.4 FINANCIERE THEMIS

La société FINANCIERE THEMIS est une société holding détenant à ce jour :

- ✓ 62,44 % du capital social de la holding du groupe UNOFI, SAS UNOFI.
- ✓ 44,40 % du capital social de la SAS LSN ASSURANCES.

1.11.4.1 Ressources de la SAS FINANCIERE THEMIS en 2017 et perspectives 2018

En 2017, la SAS FINANCIERE THEMIS a perçu 7,39 M€ de dividendes, dont principalement 4,89 M€ de la SAS UNOFI et 2,47 M€ de LSN ASSURANCES.

En 2018, la holding devrait recevoir 4,9 M€ de la SAS UNOFI et 2,6 M€ de dividende de LSN ASSURANCES.

a) Les filiales

✓ SAS UNOFI

La société holding détient, depuis le 19 mars 2003, plus de 99,99 % du capital des sociétés UNOFI-CREDIT et UNOFI-ASSURANCES, qui détiennent elles-mêmes les autres sociétés du groupe UNOFI, UNOFI-PATRIMOINE et UNOFI-GESTION D'ACTIFS.

Le résultat social de l'exercice se solde par un bénéfice de 7,6 M€. Il est constitué pour l'essentiel par :

- Les dividendes d'un montant de 8,47 M€ versés par les filiales UNOFI-CREDIT (3,50 M€) et UNOFI ASSURANCES (4,97 M€)
- Les charges d'un montant de 1,7 M€ (dont 0,8 M€ de dotation aux provisions pour charges futures en lien avec le projet de modernisation du groupe dont la digitalisation)
- Un crédit d'impôt de 0,19 M€
- Une reprise d'impôt de 0,66 M€ constatée suite à la décision du conseil constitutionnel du 6 octobre 2017 concernant la contribution de 3 %

Un acompte sur dividendes d'un montant de 7,82 M€ a été versé en juillet 2017.

Il sera proposé aux actionnaires qui se réuniront en assemblée générale le 17 mai 2018 d'affecter en report à nouveau le résultat, déduction faite de l'acompte sur dividende, puis de proposer à un conseil de surveillance ultérieur une distribution sur la base de comptes intermédiaires établis en mai 2018, après perception par la SAS UNOFI des dividendes soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la SA UNOFI-ASSURANCES et de la SA UNOFI-CREDIT.

En 2018, la holding doit percevoir de ses filiales directes UNOFI-ASSURANCES et UNOFI-CREDIT, un dividende fixé respectivement à 4,26 M€ et 4,2 M€.

En ce qui concerne les comptes consolidés du Groupe UNOFI pour l'exercice 2017, il ressort que :

- Le total du bilan consolidé s'élève à 6 758,9 M€, contre 6 498,5 M€ en 2016. Outre l'augmentation des fonds propres, l'augmentation de 4,01 % s'explique principalement par celle des provisions techniques (4,05 %).
- Les capitaux propres consolidés s'établissent à 426,6 M€, contre 407,3 M€ à fin 2016. L'augmentation de 19,3 M€ correspond au résultat consolidé de 27,1 M€, déduction faite de l'acompte sur la distribution de dividendes de 7,8 M€.

Le résultat de l'exercice des entreprises intégrées se solde par un bénéfice consolidé de 28,5 M€, contre un bénéfice de 28,3 M€ pour l'exercice 2016.

- Après amortissement de la survaleur pour un montant de 1,3 M€, le résultat net consolidé enregistre un bénéfice de 27,2 M€.
- La part du Groupe dans le résultat consolidé s'établit à près de 27,1 M€.

Les effectifs commerciaux représentent au 31 décembre 2017, avec 170 personnes dont 77 conseillers patrimoniaux en gestion de patrimoine privé, plus de 53 % des effectifs du groupe et sont répartis dans 16 directions régionales.

L'effectif global du groupe atteint 319 salariés au 31 décembre 2017.

L'objectif global de collecte de produits de moyen et de long terme pour l'année 2018 a été fixé à 750 M€.

✓ LSN ASSURANCES

Le résultat d'exploitation s'établit à 9,98 M€, avec :

- Des produits d'exploitation qui s'élèvent à 35,68 M€, provenant essentiellement des revenus de l'activité de la société pour 34,93 M€, en diminution de 0,05 % par rapport à 2016.
- Des charges d'exploitation d'un montant de 25,69 M€ en augmentation de 0,85 %.

Avec un résultat financier de 0,73 M€ (dont 0,55 M€ provenant de l'augmentation des dividendes versés par les filiales), le résultat courant avant impôt ressort à 10,72 M€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 0,96 M€ (dont 0,89 M€ de remboursement de la contribution sur les distributions), de la charge représentative de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise d'un montant de 0,91 M€ et de l'impôt sur les sociétés de 3,27 M€, le résultat net comptable ressort à 7,50 M€.

Le conseil de surveillance a proposé à l'assemblée des actionnaires de verser un dividende de 22,30 € par action, soit un montant global de 5,80 M€, le solde du résultat de 6,09 M€ étant affecté en report à nouveau.

ACTIVITES IMMOBILIERES

1.11.5 Etat des projets immobiliers

✓ TOUR PLEYEL

Les travaux de désamiantage, curage et démolition se sont poursuivis selon les délais fixés. La fin du chantier est prévue en mars 2018.

La modification du P.L.U. a été engagée pour une adoption en février 2018.

Le permis de construire pour un complexe hôtel, commerces, bureaux et centre de conférence a été déposé fin octobre 2017.

✓ LES ULIS

Les travaux pour la livraison en VEFA du bâtiment destiné à la société ANTON PAAR (3,25 M€ sur une parcelle du terrain de 3.400 m²) se sont poursuivis. La livraison du chantier est prévue au deuxième trimestre 2018.

✓ Le B7 (Vélizy)

La recherche de projet pour ce terrain se poursuit.

✓ IMMEUBLE CINQ SEINE (SAINT-OUEN)

L'immeuble, situé sur le périmètre du futur village Olympique, fera l'objet d'une offre d'achat par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France de l'ordre de 2 M€.

1.11.6 LD INVESTISSEMENT (LDI)

✓ LOUVECIENNES – PLAINE DE VILLEVERT

La modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pour permettre la réalisation du programme élaboré par la société SNC VILPLAINE a été adoptée par le conseil municipal de Louveciennes le 6 décembre 2017. Le nouveau P.L.U. permettra le dépôt du permis de construire au cours de l'année 2018, conformément à la programmation prévue.

✓ VELIZY-VILLACOUBLAY - Z.A. LOUIS BREGUET

Nous vous rappelons que la société s'est vue accorder sa demande d'agrément, le 14 avril 2017, abrogeant ainsi le précédent arrêté de refus en date du 15 février 2016. La société poursuit ses recherches pour développer un nouveau projet immobilier sur ce terrain.

✓ WALLIS

En vertu de l'article 68 de la Loi du 19 décembre 2002, modifié concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises (la « Loi comptable ») et en référence à l'article 35, tel que modifié, de la Loi Comptable, le conseil de gérance constate que la société n'est pas tenue de préparer un rapport de gestion, à condition que l'annexe de ses comptes annuels reprenne les indications visées à l'article 430-18, paragraphe (2), de la Loi de 1915.

COURTAGE ET ASSIMILES

✓ CEAAPS

Les commissions gérées par CEAAPS augmentent de 5 % à 733 K€ contre 701 K€ en 2016, alors que la part rétrocédée diminue de 5 % à 78 K€ contre 83 K€ l'année précédente.

L'activité prestation de services a progressé de 20 % à 799 K€ contre 656 K€ en 2016.

Les frais généraux passent de 612 K€ à 636 K€ soit une progression de 3,9 %.

Les produits financiers sont en baisse, consécutivement à un réinvestissement des comptes arrivés à terme à des conditions moins favorables, soit une diminution de 15 K€.

Le résultat progresse donc de 12 % à 409 K€ contre 365 K€ en 2016.

INFORMATIQUE

✓ AD HOC

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé à 2 250 160 € contre 2 126 840 € l'exercice précédent, soit une augmentation de 6 %.

Le résultat d'exploitation s'élève à 280 859 € contre 387 952 € en 2016, soit une baisse de 28 %.

Le résultat financier est négatif de 1 366 €.

Le résultat exceptionnel de l'exercice est positif pour un montant de 32 260 €.

Le résultat net de l'exercice fait ressortir un bénéfice de 217 943 € contre 267 002 € en 2016.

HOLDINGS

AFI ESCA HOLDING

La société a racheté des parts minoritaires dans AFI ESCA et participé à la recapitalisation d'AFI ESCA Luxembourg.

2 Système de gouvernance

2.1 Organisation générale

La gérance de la SARL est assurée par un gérant unique.

Le seul salarié est le Directeur Délégué qui exerce également en 2017 la fonction clé de Gestion des Risques dans l'ensemble des compagnies d'assurance intégrées selon la méthode globale, à savoir AFI ESCA, AFI ESCA IARD et AFI ESCA Luxembourg, ainsi que ces aspects au niveau du Groupe.

Pour mener à bien sa mission, il peut s'appuyer sur les services actuariels et ALM S2 de la compagnie Française AFI ESCA.

Chaque entité dispose de son système de gouvernance propre et le Groupe définit les orientations principales.

2.2 Le Comité d'Audit Groupe

La gérance de la SARL reporte et s'appuie depuis juin 2018 sur un Comité d'Audit groupe qui lui-même se réunit au moins une fois par trimestre.

Ce Comité d'Audit groupe est constitué des personnes suivantes :

Nom	Fonction	Début de mandat	Profil résumé
M. Daniel BLANCHARD Président	Administrateur	2018	Doctorat de Statistiques mathématiques. Membre agrégé de l'Institut des Actuaire . Ex-Directeur Général de Groupama Vie et des services communs du Groupe.
M. Jean-Claude JEGOU	Administrateur	2018	Actuaire ISFA Ex-Directeur Général d'AFI ESCA
M. André SAINT-MLEUX	Administrateur	2018	Maîtrise en mathématiques et en électronique et diplômé de l'École Centrale des Arts et Manufactures (ECP). Ex DGA (C.F.O.) de Prosodie. Coach de start-ups auprès de Centrale. Administrateur d'état de MONACO TELECOM Membre du Conseil de surveillance de EG GUENIFEY
M. Jean-Yves HERMENIER	Administrateur	2018	Maîtrise ès Sciences Mathématiques. Actuaire membre de l'IAF. Ex-Directeur Général de GENERALI, en charge de la Direction des Partenariats et de la Direction Outre-Mer.

2.3 Les fonctions clés Groupe

Des responsables des fonctions clés sont définis dans chaque entité et au niveau du groupe.

Au 31.12. 2017 au niveau de Groupe :

Fonction clé	Titulaire
Fonction Audit Interne	Charlotte PACQUEMENT
Fonction Conformité	Mélanie D'HEM
Fonction Gestion des Risques	Laurent Coppens
Fonction Actuariat	

Les responsables de fonctions clés ont été désignés compte tenu de leurs diplômes, connaissances et expériences.

Chaque fonction clé requiert des connaissances spécifiques :

- ✓ Pour la fonction d'Audit Interne, des connaissances en matière de normes assurantielles

Pour la fonction de contrôle interne et de conformité, des connaissances en matière réglementaire ayant une relation directe avec les lignes métiers du Groupe

- ✓ Pour la fonction de Gestion des Risques

Des connaissances en matière d'identification, d'évaluation qualitative et/ou quantitative des risques, de techniques d'atténuation ou de réduction des risques.

✓ Pour la fonction Actuariat

Des connaissances en matière de techniques de calculs financiers et actuariels, de réassurance et en tarification.

Les responsables des fonctions clés ont la responsabilité de posséder ou d'acquérir les connaissances et le savoir-faire dans leur domaine. Ils peuvent ainsi demander à bénéficier de formations pour leur permettre de continuer à accomplir correctement leurs missions.

Conditions d'honorabilité

Afin de garantir l'intégrité des fonctions clés, les conditions d'honorabilité doivent être remplies tant au niveau professionnel que personnel.

Un extrait de casier judiciaire a été demandé préalablement à la nomination du responsable.

Le responsable d'une fonction clé ne satisfait pas ou plus à la condition d'honorabilité professionnelle et personnelle s'il a fait l'objet d'une ou plusieurs condamnations.

Le responsable d'une fonction clé est tenu d'informer la Direction Générale de toute situation pouvant conduire à un cas d'exclusion. A défaut, la Direction Générale peut engager des mesures disciplinaires à son encontre.

Respect de l'obligation d'entretien annuel

Le Conseil d'Administration entend, directement et de sa propre initiative, chaque fois qu'il l'estime nécessaire et au moins une fois par an, les responsables des fonctions clés.

Il s'est tenu le 7 décembre 2017 pour les fonctions clés Audit Interne, conformité, Actuariat et la fonction Gestion des Risques.

2.3.1 Fonction clé d'Audit Interne

Le dispositif d'Audit Interne mis en place par AFI ESCA est adapté à sa taille, à ses opérations et à l'importance des risques auxquels ses activités l'exposent. Il couvre l'ensemble de ses activités et est déployé à tous les niveaux de l'entreprise.

Le rôle et les missions de l'Audit Interne sont détaillés au sein de la « Charte d'Audit Interne ».

L'Audit Interne a pour rôle d'évaluer la pertinence et la robustesse du dispositif général de contrôle mis en place par AFI ESCA HOLDING et ses filiales.

Par ses recommandations, il contribue à en améliorer la sécurité et à optimiser les performances globales de l'organisation. Il a notamment pour mission :

- ✓ D'évaluer la pertinence et l'efficacité des processus par rapport à leur conformité avec les règles, normes, procédures, lois et réglementations en vigueur.
- ✓ D'évaluer la maîtrise des processus opérationnels et fonctionnels ainsi que leur adéquation avec les préoccupations stratégiques, opérationnelles et financières de l'organisation.

✓ De s'assurer de l'intégrité, la fiabilité, l'exhaustivité et la traçabilité des informations produites.

- ✓ De proposer des axes d'amélioration.

L'Audit Interne constitue le troisième niveau de contrôle des risques de l'entreprise.

L'Audit Interne réalise ses travaux dans le cadre des six grands processus des compagnies d'assurance consolidées par intégration globale.

- ✓ Le processus commercial, affaires nouvelles et suivi de portefeuille, développement, international.
- ✓ Le processus client.
- ✓ Le processus gestion des cotisations (émission, encaissement) et des prestations (ouverture, instruction et paiement).
- ✓ Le processus d'inventaire et de comptabilité, la réassurance.
- ✓ Le processus de gestion d'actifs et l'ALM.
- ✓ Le processus de solvabilité et contrôle des risques.

Société par société l'Audit Interne établit au cours du quatrième trimestre un « Plan d'Audit Annuel » pour l'année calendaire à venir. Ce « Plan d'Audit Annuel » définit les missions d'audit à mener ainsi que leur planification. Le « Plan d'Audit Annuel » fera l'objet d'une approbation par le Comité d'Audit avant la fin de l'année.

L'Audit Interne établit au moins une fois par an un point d'avancement de la réalisation du « Plan d'Audit Annuel ». Ce document fait l'objet d'une présentation au Comité d'Audit.

L'Audit Interne peut également être sollicité par la direction générale, le Comité d'Audit ou le Conseil d'Administration pour conduire des missions non prévues au « Plan d'Audit Annuel », en réponse à une situation d'urgence ou sur un sujet spécifique.

L'Audit Interne informe le Comité d'Audit du lancement et de l'avancée de ses travaux, communique le rapport final et en présente les conclusions et recommandations en séance. Les recommandations font l'objet d'un suivi qui fait partie intégrante du « Plan d'Audit Annuel » et qui est présenté périodiquement au Comité d'Audit Groupe.

Dans sa charte de fonctionnement, le Comité d'Audit prévoit que l'Audit Interne est un invité permanent de ses réunions.

Fonctionnellement, l'Audit Interne rapporte au Président du Comité d'Audit. Le Comité d'Audit approuve le « Plan d'Audit Annuel » et suit ses travaux. Ce positionnement garantit à l'Audit Interne l'indépendance nécessaire à l'exercice de sa fonction.

2.3.2 Fonction Gestion des Risques

La fonction clé Gestion des Risques repose sur plusieurs piliers : le SIGR, le service ALM S2, composé de trois actuaires indépendants du Service Actuariat chargés de la fonction actuarielle de l'entreprise.

Il exerce son activité pour : AFI ESCA, AFI ESCA IARD, AFI ESCA Luxembourg, AFI ESCA HOLDING pour la solvabilité Groupe.

Il est placé sous la double autorité :

- ✓ Fonctionnelle du Directeur Délégué d'AFI ESCA HOLDING, actionnaire principal d'AFI ESCA et responsable de l'ensemble des fonctions risques des sociétés intégrées globalement dans le Groupe.
A ce titre, il définit le programme du service, valide ses résultats et assure le respect des normes de solvabilité en vigueur.
- ✓ Hiérarchique du Directeur Général Délégué d'AFI ESCA France.

Cette organisation permet de mutualiser au mieux les moyens au service d'un Groupe à taille humaine.

Les responsables participent mensuellement au Comité des Risques et ALM. Le Directeur Délégué d'AFI ESCA HOLDING participe au Comité de Direction en fonction des besoins.

2.3.3 Fonction Actuariat

La fonction clé Actuariat est assurée par le Directeur Délégué d'AFI ESCA HOLDING.

L'organisation par spécialité de l'entreprise entre Strasbourg et Lille a conduit à s'appuyer également sur les compétences actuarielles de la fonction ALM-Solvabilité 2, basée à Strasbourg.

L'article 48 de la Directive 2009/138/CE prévoit la mise en place d'une fonction actuarielle dans la structure organisationnelle des entreprises d'assurance. Ses missions sont de :

- ✓ Coordonner le calcul des provisions techniques et garantir leur fiabilité
- ✓ Emettre un avis sur la politique de souscription
- ✓ Emettre un avis sur l'adéquation des dispositions prises en matière de réassurance

Au-delà de ces missions prévues par la Directive, le responsable de la Fonction Actuariat est amené à intervenir sur tout domaine impactant les équilibres techniques de la société.

2.3.4 Fonction Conformité

La fonction clé Conformité a pour objectif de prévenir le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, d'atteinte à la réputation et de perte financière lié au non-respect de dispositions légales, règlementaires, de normes professionnelles ou déontologiques.

AFI ESCA a mis en place une fonction conformité adaptée à sa taille, à ses opérations et à l'importance des risques de non-conformité auxquels ses activités l'exposent.

Elle couvre l'ensemble de ses activités et est déployée à tous les niveaux des entreprises du groupe.

La responsabilité de la fonction Conformité est attribuée à la Directrice Juridique et Conformité d'AFI ESCA France.

Le Service Juridique et Conformité assure l'analyse de tout sujet lié à la conformité : Son rôle étant de signaler les points de non-conformité et de donner les lignes directrices des travaux de mise en conformité nécessaires.

Le Service Juridique et Conformité participe à ses travaux, au moins en phase de lancement, ce qui lui permet de s'assurer que les travaux avancent correctement, coïncident avec les lignes directrices fixées, donne son avis sur les plans d'action et les arbitrages retenus.

Les sujets liés à la mise en conformité Solvabilité II sont confiés au Responsable de la Fonction Gestion des risques, du fait de leur technicité et régulièrement discutés à l'ordre du jour des Comités des Risques et ALM.

2.4 L'ORSA (Own Risk Solvency Assessment) Groupe

Chaque filiale d'assurance produit cette étude qui projette notamment l'activité sur les cinq prochaines années (profondeur retenue par le groupe) et mesure l'évolution de la solvabilité à la fin de chaque année.

Le groupe synthétise ces informations en incluant les risques propres à la Holding chaque année.

Pour chaque filiale

L'ORSA ayant notamment pour fonction de valider les orientations stratégiques et commerciales de l'année à venir, il a été décidé par AFI ESCA de réaliser le processus ORSA d'un exercice à partir des comptes du 30 septembre de l'année précédente.

Le rapport annuel qui découle de ces travaux est ainsi présenté et approuvé par le Conseil d'Administration au mois de décembre précédent et il valide la stratégie retenue pour l'année qui suit.

Pour le groupe

Les calculs ORSA Groupe sont effectués, sous la responsabilité du responsable de la fonction Risques Groupe.

Ils consistent à agréger les résultats individuels des filiales soumises à des contrôles réglementaires de solvabilité.

Les outils sont ceux utilisés par AFI ESCA (AEF).

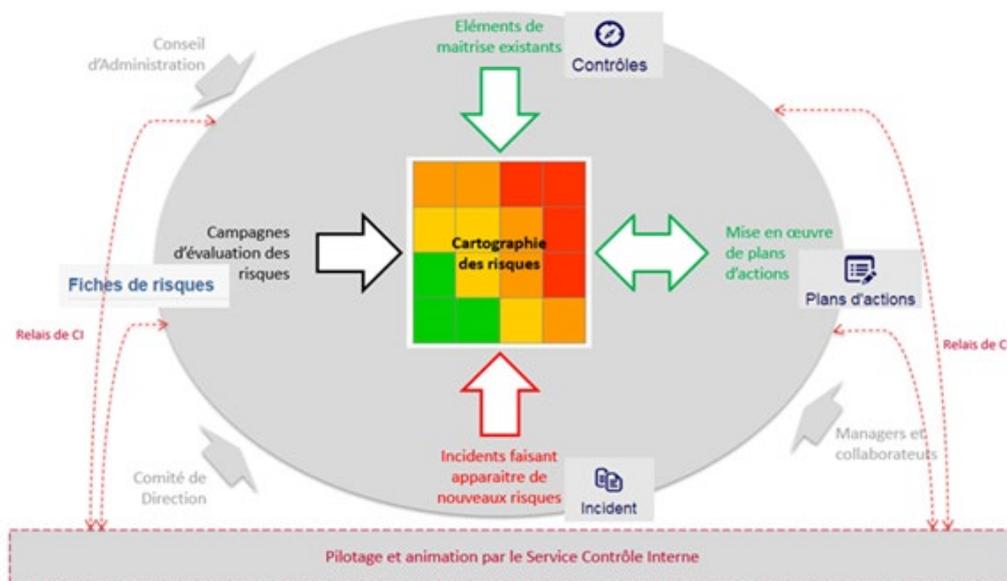
2.5 Le système interne de gestion des risques au sein du Groupe

2.5.1 Reporting mensuel des filiales

- ✓ Suivi des frais généraux
- ✓ Production mensuelle et cumulée par ligne d'activité
- ✓ Encours des risques par ligne d'activité
- ✓ Prestations par ligne d'activité
- ✓ Trésorerie technique

2.5.2 SIGR

Un système de pilotage et de gestion des risques est en cours de mise en œuvre au niveau du groupe, inspiré de ce qui se pratique chez AFI ESCA France.



3 Profil de risques

3.1 Méthodologie

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016, le régime prudentiel Solvabilité II a notamment pour fonction d'amener les assureurs à évaluer leur solvabilité une fois par an au moins, suivant des règles édictées par des spécifications techniques dédiées.

La solvabilité est vue comme le ratio entre les fonds propres (en vision économique) dont disposent l'entreprise ou le Groupe, et un montant de risque global, nommé SCR, qui correspond au montant de pertes que la société pourrait encaisser au cours de l'année à venir, si un choc de probabilité 0,5 %, affectant tous les postes de risques de l'entreprise, survenait.

Nous avons estimé un SCR « notionnel » d'AFI ESCA HOLDING, à partir de son état détaillé des placements. Ce SCR « notionnel » représente le risque réglementaire associé aux fonds propres « libres » d'AFI ESCA HOLDING.

- ✓ Le SCR Marché notionnel à 10 M€
- ✓ Le SCR défaut notionnel à 18 M€

AFI ESCA retient la méthode combinée pour l'estimation de son ratio de solvabilité SII Groupe.

Entreprise du groupe AFI ESCA		AFI ESCA Luxembourg	AFI ESCA France	AFI IARD	UNOFI France
Type d'entreprise		Assurance			
Part de détention		100 %			18.48 % ⁽¹⁾
Méthode de consolidation		Consolidation comptable			Déduction et agrégation
Bilan prudentiel du groupe ⁽²⁾	Bilan	Consolidation globale			Partage proportionnel des fonds propres
	Méthode d'évaluation	Principes de Solvabilité II			
SCR groupe	Traitement	SCR ^{diversifié}			18.48 % × SCR ^{solo}
	Diversification	Oui			Non

(1) Cette part doit refléter le pourcentage de détention retenue pour les comptes sociaux consolidés.

(2) Les provisions « Best Estimate » doivent être nettes de transactions intragroupe.

Le SCR lié à la FINANCIERE THEMIS est de 50,6 M€, estimé à partir d'un taux de détention de 95,09 % x 62,44 % x 31,13 %. Ce SCR a directement été ajouté à l'agrégation des SCR des trois filiales et du SCR « notionnel » d'AFI ESCA HOLDING.

A partir des SCR des entités solo et du SCR « notionnel » d'AFI ESCA HOLDING, FIXAGE a évalué chaque sous-module du SCR consolidé des trois entités solo et d'AFI ESCA HOLDING.

Les sous-modules consolidés sont agrégés à partir des matrices de corrélation prévues par la formule standard.

Cette méthode permet de prendre en compte l'effet de diversification entre les entités solo.

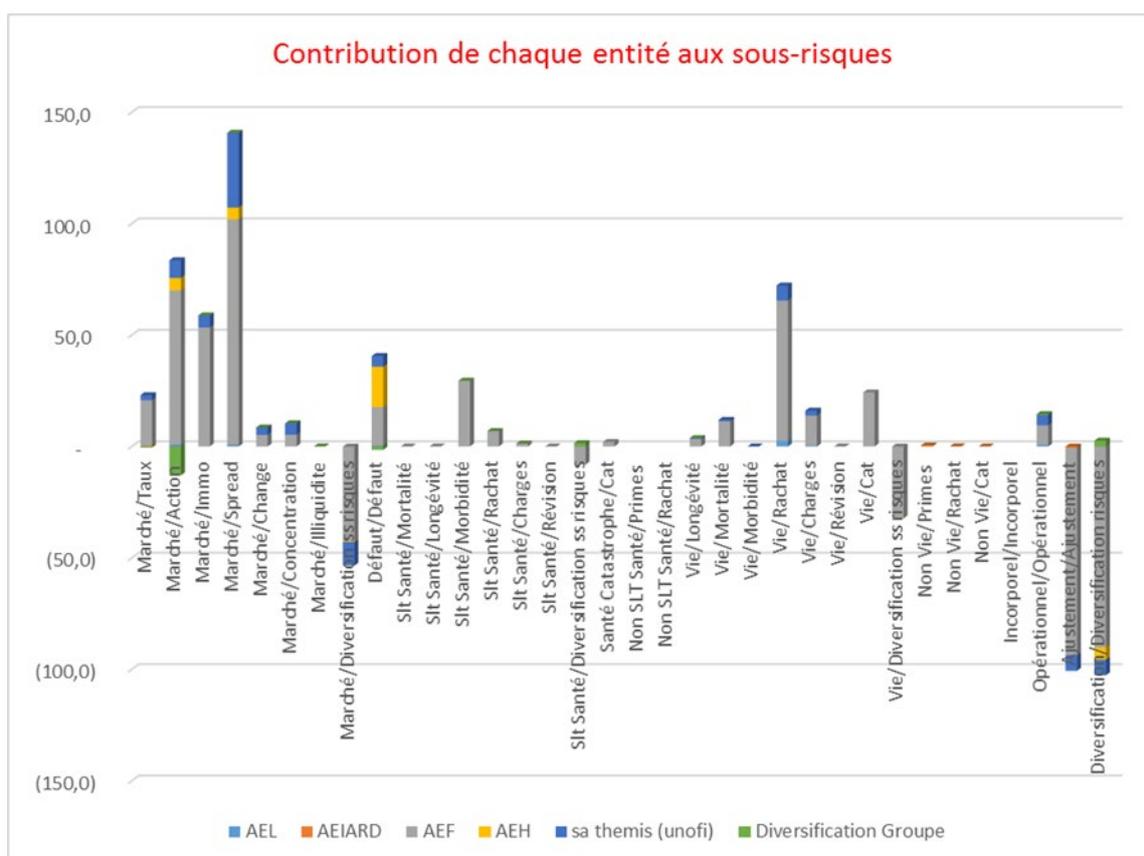
AFI ESCA retient la méthode combinée pour l'estimation de son ratio de solvabilité SII Groupe.

Le Capital de Solvabilité Requis (SCR) du groupe s'élève pour 2017 à 239,4 M€.

3.1.1 Analyse globale

Le SCR se répartit de la manière suivante par type de risques :

Risques	Montants
Ajustement	(100,6)
Défaut	39,1
Incorporel	-
Marché	258,2
Non SLT Santé	-
Non-vie	0,5
Opérationnel	14,5
Santé Catastrophe	2,0
SLT Santé	31,1
Vie	96,0
Diversification	(101,4)
Total général	239,4



3.1.2 Analyse par risque

3.1.2.1 Risque de marché (258,2 M€)

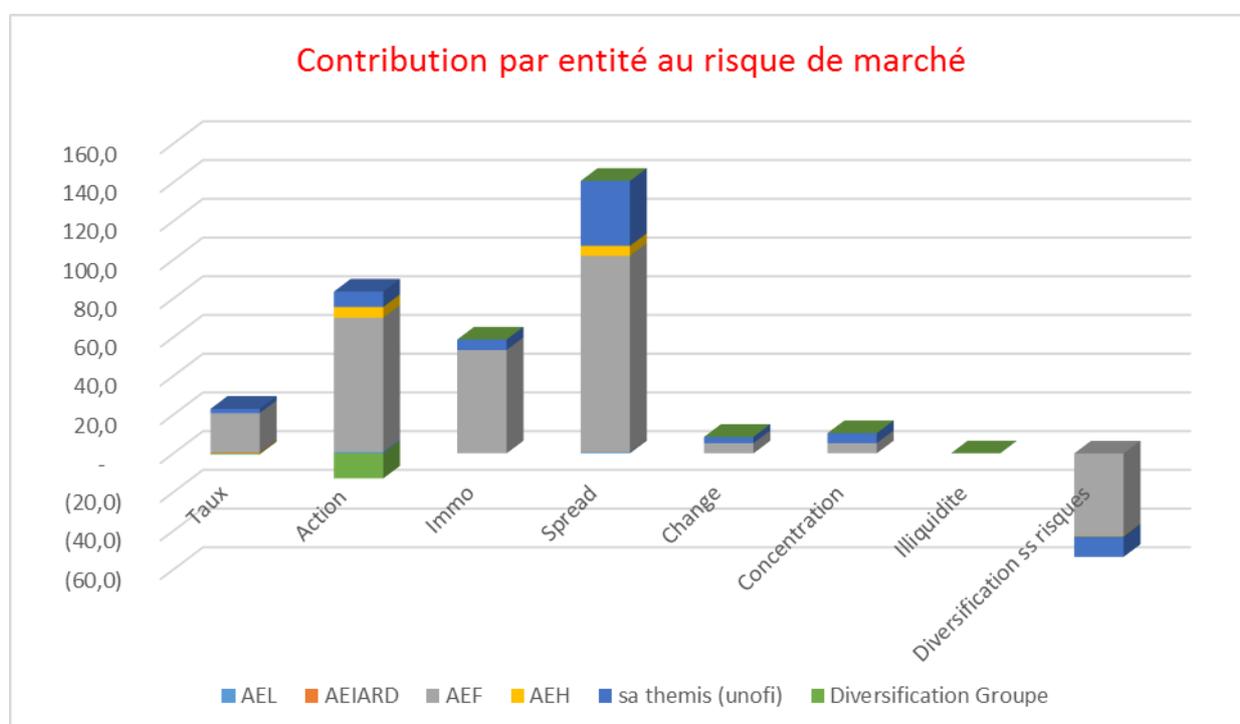
Il est constitué par une agrégation de chocs affectant les marchés financiers qui conduisent à une dégradation de la valeur des placements du Groupe AFI ESCA HOLDING.

Dans ces scénarios, les taux de rendement futurs du portefeuille titres sont révisés à la baisse. Cela impacte également les contrats prévoyant une clause de participation aux bénéfices de la société.

Les chocs constituant le risque de marché sont les suivants :

- ✓ **Risque de taux** : Baisse relative des taux allant de -20 % pour les maturités long-terme à -75 % pour les maturités court-terme.
- ✓ **Risque actions** : Chute instantanée de 46,5 % de la valeur des actions UE, de 22 % de la valeur des participations UE, et de 56,5 % et 22% des valeurs respectives des actions et participations hors UE.
- ✓ **Risque immobilier** : Chute instantanée de 25 % de la valeur de l'immobilier.
- ✓ **Risque de spread** : Il vise à mesurer le montant de perte en cas de défaut de paiement de la part de l'émetteur d'une obligation. Le choc est appliqué pour chacune des obligations présentes dans le portefeuille titres. Son montant dépend de l'évaluation de la solvabilité de l'émetteur (rating) et de la durée de l'obligation.
- ✓ **Risque de change** : Chute instantanée de 25 % de la valeur des titres n'étant pas cotés en euro.
- ✓ **Risque de concentration** : Application d'un choc aux titres représentant plus de 1,5 % du portefeuille d'actifs, d'un montant variant en fonction du rating et de l'émetteur.

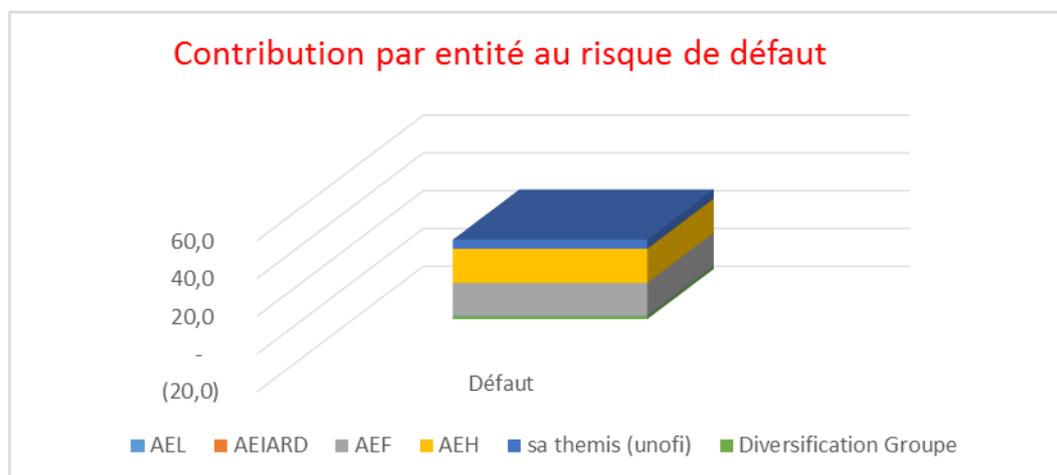
Le risque de marché se répartit de la manière suivante par entité :



3.1.2.2 Risque de défaut (39,1 M€)

Le bilan d'AFI ESCA fait apparaître des créances. Le risque de crédit a pour but de capter la probabilité que ces créances ne soient pas intégralement recouvrées, du fait d'un défaut de paiement du débiteur.

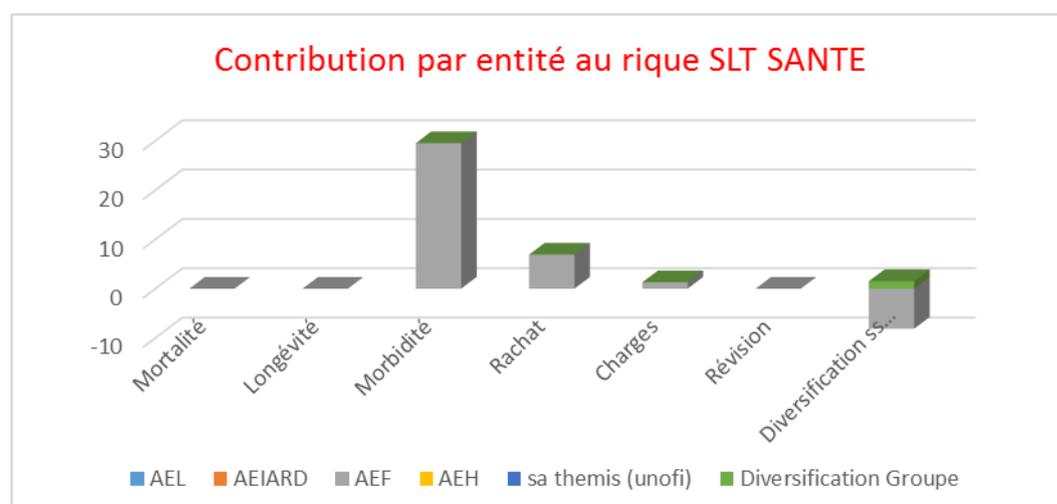
Le montant du choc dépend de la devise dans laquelle la créance est exprimée et de l'évaluation de la solvabilité de la contrepartie (par exemple le rating, s'il s'agit d'une entreprise). Il est évalué suivant la formule standard (article SCR.6 des spécifications techniques).



3.1.2.3 Risque de souscription santé (33,1 M€)

Le risque de souscription santé s'analyse en distinguant les risques similaires à la vie (SLT) des risques similaires à la non-vie (non-SLT). Les risques de rachat et de frais se modélisent de la même façon que pour les SCR modulaires du risque vie. Deux risques supplémentaires viennent compléter le risque SLT :

- ✓ Risque de morbidité : Augmentation de 35 % du taux d'incidence en incapacité/invalidité lors de l'année à venir et de 25 % pour les années suivantes. En complément, la durée de maintien en incapacité est majorée de 20 %.
- ✓ Risque de catastrophe
Il s'obtient en agrégeant les trois scénarios réglementaires : Masse, concentration et pandémie.

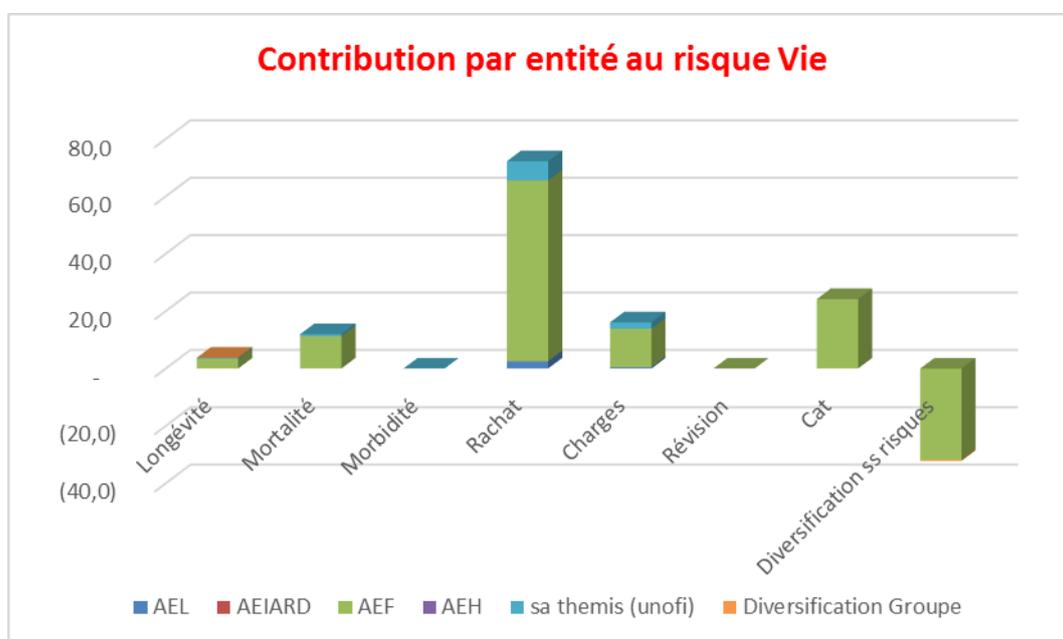


3.1.2.4 Risque non-vie provenant d'AFI ESCA IARD (0,5 M€)

3.1.2.5 Risque de souscription vie (96 M€)

Le risque de souscription vie correspond à une agrégation des risques suivants :

- ✓ Risque de longévité : Application immédiate et sur le long terme, d'une baisse de 20 % des taux de mortalité. Le choc ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la longévité représente un risque.
- ✓ Risque de mortalité : Application immédiate et sur le long terme, d'une hausse de 15 % des taux de mortalité. Le choc ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la mortalité représente un risque.
- ✓ Risque de rachat : Le scénario retenu dépend de la ligne d'activité (hausse des taux, baisse des taux ou rachats massifs).
- ✓ Risque de frais : Les frais de gestion des sociétés du Groupe augmentent de 10 %, dans un contexte où l'inflation est plus élevée que prévu initialement (augmentation du taux d'inflation de 1 %).
- ✓ Risque de catastrophe : Il consiste en une hausse absolue de 0,15 % des taux de mortalité lors de l'année à venir. Le choc ne s'applique qu'aux contrats pour lesquels la mortalité représente un risque.



3.1.2.6 Autres risques et absorption des risques

✓ Risque opérationnel (14,5 M€)

Conformément à la Directive Solvabilité II, le risque opérationnel correspond au risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance d'un système, d'un processus interne, d'une personne ou encore d'un événement extérieur. Celui-ci n'inclut pas les risques provenant des décisions stratégiques ainsi que les risques de réputation.

Il est calculé comme le maximum entre le produit d'un pourcentage de risque appliqué aux primes de l'exercice achevé et d'un coefficient appliqué au Best Estimate. Un chargement supplémentaire intervient si la croissance annuelle du chiffre d'affaires dépasse 20 %.

Il est évalué suivant la formule standard (article SCR.3 des spécifications techniques).

✓ Ajustement (-100,6 M€)

Les chocs peuvent être absorbés, avant intervention des fonds propres et de l'actionnaire, par notamment :

- Le montant de participation aux bénéfices attribués aux assurés
- La valorisation des engagements lorsqu'ils sont exprimés en unité de compte
- Les impôts différés consécutifs à ces chocs

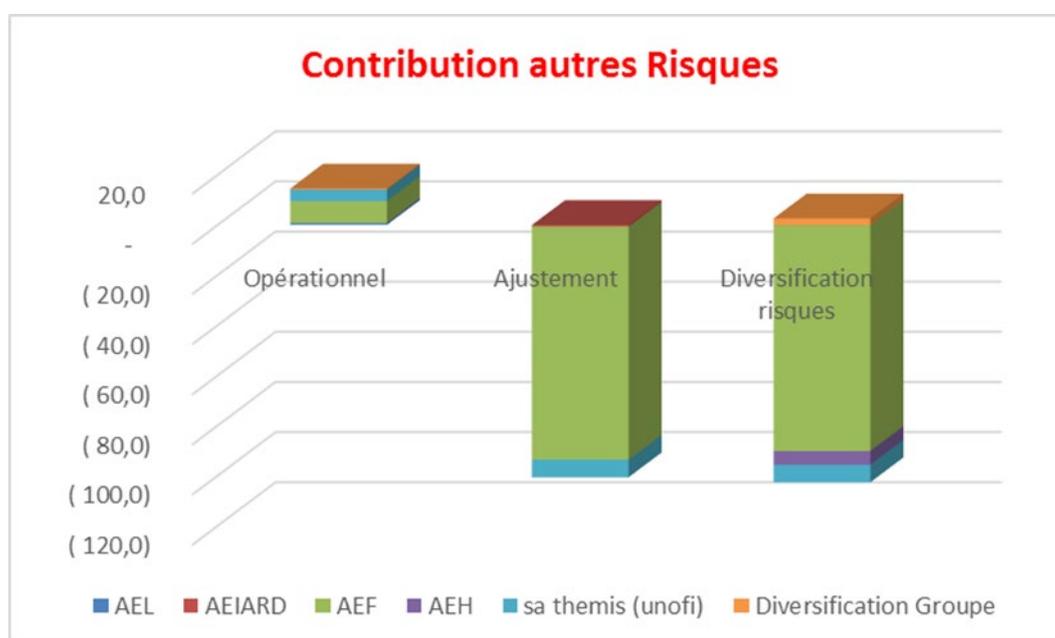
✓ Diversification des risques (-101,4 M€)

Les risques sont parfois interdépendants ou corrélés.

C'est pourquoi la somme des **sous-risques** (dans le risque de marché on distingue les sous-risques risque de taux, de spread, de change, etc.) est supérieure à la valeur du risque agrégé.

Les matrices des corrélations transmises par l'EIOPA permettent ainsi de faire ressortir un écart de diversification au sein des sociétés intégrées dans le Groupe.

Au niveau du Groupe, les risques ainsi mutualisés peuvent produire un effet identique. C'est l'écart de diversification Groupe.



4 Valorisation à des fins de solvabilité

4.1.1 Passage du bilan consolidé « S1 » au bilan économique Groupe « S2 »

4.1.1.1 Actif

✓ Placements

Dans le référentiel Solvabilité II, les placements financiers sont exprimés en valeur boursière, ou, pour les actifs non cotés, au prix auquel ils pourraient raisonnablement être cédés.

Cette méthodologie diffère des comptes sociaux, dans lesquels les placements sont comptabilisés à valeur d'achat, à laquelle s'ajoute un amortissement pour les obligations (surcote-décote) et à laquelle on retranche une provision en cas de moins-value latente supérieure à 20 % pendant plus de 6 mois de suite avant la date de clôture.

L'écart de valorisation des placements entre ces deux référentiels correspond à la plus-value latente sur les titres financiers

✓ Autres actifs

Pour ce qui est des autres actifs et, à l'exception de la réassurance, la comptabilisation SII repose sur la notion de juste valeur, à savoir que les actifs sont inscrits au montant auquel ils pourraient être vendus en date d'élaboration des comptes.

Les comptes SII font également apparaître un poste d'impôts différés, qui correspondent au montant d'impôts que la société devrait payer à l'avenir si les projections effectuées lors du calcul des provisions techniques venaient à se réaliser.

Les actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable d'AFI ESCA disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

La recouvrabilité des impôts différés actifs est revue à chaque clôture.

✓ Etats S.02.01

		Solvency II value	Statutory accounts value
		C0010	C0020
Assets			
Goodwill	R0010		13 755 376,00
Deferred acquisition costs	R0020		45 284,00
Intangible assets	R0030	0,00	7 295 088,00
Deferred tax assets	R0040	8 548 888,00	8 548 888,00
Pension benefit surplus	R0050	0,00	0,00
Property, plant & equipment held for own use	R0060	69 832 756,00	69 832 756,00
Investments (other than assets held for index-linked and unit-linked contracts)	R0070	1 277 753 195,50	1 162 664 406,61
Property (other than for own use)	R0080	209 042 336,09	61 488 974,13
Holdings in related undertakings, including participations	R0090	118 345 019,40	209 185 015,87
Equities	R0100	5 101 710,82	111 875 414,14
Equities - listed	R0110	920 535,00	107 694 238,32
Equities - unlisted	R0120	4 181 175,82	4 181 175,82
Bonds	R0130	726 204 566,02	552 468 418,56
Government Bonds	R0140	42 959 146,41	32 315 749,59
Corporate Bonds	R0150	624 890 940,53	520 152 668,97
Structured notes	R0160	45 072 716,14	0,00
Collateralised securities	R0170	13 281 762,94	0,00
Collective Investments Undertakings	R0180	218 986 697,27	227 573 718,01
Derivatives	R0190	0,00	0,00
Deposits other than cash equivalents	R0200	72 865,90	72 865,90
Other investments	R0210	0,00	0,00
Assets held for index-linked and unit-linked contracts	R0220	546 529 076,07	546 529 077,28
Loans and mortgages	R0230	5 229 192,00	5 229 192,00
Loans on policies	R0240	5 229 192,00	5 229 192,00
Loans and mortgages to individuals	R0250	0,00	0,00
Other loans and mortgages	R0260	0,00	0,00
Reinsurance recoverables from:	R0270	40 026 997,03	26 801 955,32
Non-life and health similar to non-life	R0280	0,00	0,00
Non-life excluding health	R0290		
Health similar to non-life	R0300		
Life and health similar to life, excluding health and index-linked and unit-linked	R0310	40 347 994,29	26 790 615,56
Health similar to life	R0320	461 286,17	3 957 084,81
Life excluding health and index-linked and unit-linked	R0330	39 886 708,11	22 833 530,75
Life index-linked and unit-linked	R0340	-320 997,26	11 339,76
Deposits to cedants	R0350	0,00	0,00
Insurance and intermediaries receivables	R0360	2 068 338,00	2 068 338,00
Reinsurance receivables	R0370	0,00	0,00
Receivables (trade, not insurance)	R0380	67 748 887,00	67 748 887,00
Own shares (held directly)	R0390	0,00	0,00
Amounts due in respect of own fund items or initial fund called up but not yet paid in	R0400	0,00	0,00
Cash and cash equivalents	R0410	63 745 474,61	63 745 474,61
Any other assets, not elsewhere shown	R0420	9 369 137,97	9 369 138,13
Total assets	R0500	2 090 851 942,17	1 983 633 860,95

Postes du bilan	Le bilan social	Le bilan prudentiel	Hypothèse retenue par FIXAGE pour établir le bilan prudentiel
Ecarts d'acquisitions	13 755 376	0	Considérés comme nuls car le bilan prudentiel est en valeur de marché
Frais d'acquisition reportés	45 284	0	
Actifs incorporels	7 295 088	0	Hypothèse identique à celle retenue pour les entités solo.
Impôts différés actifs	8 548 888	8 548 888	Le passage en bilan prudentiel n'engendre pas de nouveaux impôts différés d'actif
Immobilisations corporelles pour usage propre	69 832 756	69 832 756	La valeur dans le bilan prudentiel de ces postes est la même que leur valeur dans les comptes sociaux (Hypothèse H1)
Placements (autres que les actifs en représentation de contrats en UC ou indexés)	1 162 664 407	1 277 753 195	FIXAGE fait varier les placements avec un taux de plus-value de 9,9%. Ce taux est constaté sur les entités solo et est supposé identique pour AFI ESCA Holding
Placements en représentation de contrats en UC ou indexés	546 529 077	546 529 077	Hypothèse identique à celle retenue pour les entités solo d'AFI ESCA. La valeur dans le bilan prudentiel de ce poste est la même que sa valeur dans les comptes sociaux (Hypothèse H2)
Prêts et prêts hypothécaires	5 229 192	5 229 192	La valeur dans le bilan prudentiel de ces postes est la même que leur valeur dans les comptes sociaux (Hypothèse H1)
Provisions techniques cédées	26 801 955	40 026 997	La somme des postes correspondant dans les bilans prudentiels des entités solo (Hypothèse H3)
Créances nées d'opérations d'assurance	2 068 338	2 068 338	La valeur dans le bilan prudentiel de ces postes est la même que leur valeur dans les comptes sociaux
Autres créances (hors assurance)	67 748 887	67 748 887	
Trésorerie et équivalent trésorerie	63 745 475	63 745 475	
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	9 369 138	9 369 138	
Total de l'actif	1 983 633 861	2 090 851 942	Total de l'actif

4.1.1.2 Passif

Les provisions techniques sont calculées dans les comptes Solvabilité II par la méthode de meilleure estimation (Best Estimate).

Celle-ci consiste à projeter le portefeuille de contrats afin d'évaluer les flux futurs qu'ils vont engendrer (règlement des sinistres par exemple). Les hypothèses retenues pour ces calculs correspondent à la vision la plus fidèle possible de la vie des contrats, elles s'appuient sur les tables réglementaires adaptées au risque concerné et sur le retour d'expérience dont AFI ESCA dispose au travers des exercices antérieurs.

Parmi les différences de méthodologie avec les provisions techniques des comptes sociaux figurent, notamment, la prise en compte du versement de participation aux bénéficiaires futurs aux contrats disposant de l'option, et, lorsque les conditions générales du produit le permettent, de la possibilité pour les assurés de résilier leur contrat avant son arrivée à échéance.

Ces calculs sont effectués sur des durées longues (environ 30 ans) et dans un grand nombre de scénarii d'environnements financiers différents (entre 5 et 10.000 cas), afin de capter au mieux l'impact des marchés boursiers sur la vie des contrats, notamment sur l'épargne, en euros comme en unités de comptes.

La moyenne des 5 000 résultats ainsi obtenus constitue le Best Estimate.

✓ Etats S.02.01

Liabilities			
Technical provisions – non-life	R0510	165 644,00	0,00
Technical provisions – non-life (excluding health)	R0520	165 496,00	
Technical provisions calculated as a whole	R0530		
Best Estimate	R0540	42 211,00	
Risk margin	R0550	123 285,00	
Technical provisions - health (similar to non-life)	R0560	148,00	
Technical provisions calculated as a whole	R0570		
Best Estimate	R0580	57,00	
Risk margin	R0590	91,00	
Technical provisions - life (excluding index-linked and unit-linked)	R0600	904 096 335,00	1 071 312 785,00
Technical provisions - health (similar to life)	R0610	26 109 666,00	
Technical provisions calculated as a whole	R0620		
Best Estimate	R0630	12 361 289,00	
Risk margin	R0640	13 748 377,00	
Technical provisions – life (excluding health and index-linked and unit-linked)	R0650	877 986 669,00	1 071 312 785,00
Technical provisions calculated as a whole	R0660		
Best Estimate	R0670	851 038 437,00	
Risk margin	R0680	26 948 232,00	
Technical provisions – index-linked and unit-linked	R0690	545 957 692,00	548 869 572,00
Technical provisions calculated as a whole	R0700		
Best Estimate	R0710	534 972 706,00	
Risk margin	R0720	10 984 986,00	
Other technical provisions	R0730		
Contingent liabilities	R0740		
Provisions other than technical provisions	R0750	4 734 759,00	4 734 759,00
Pension benefit obligations	R0760		
Deposits from reinsurers	R0770	11 996 552,00	11 996 552,00
Deferred tax liabilities	R0780	110 614 364,00	15 124 045,00
Derivatives	R0790		
Debts owed to credit institutions	R0800	4 501,00	4 501,00
Financial liabilities other than debts owed to credit institutions	R0810		
Insurance & intermediaries payables	R0820	20 801 261,00	20 801 261,00
Reinsurance payables	R0830		
Payables (trade, not insurance)	R0840	23 565 835,00	23 565 835,00
Subordinated liabilities	R0850		102 570 187,00
Subordinated liabilities not in Basic Own Funds	R0860		
Subordinated liabilities in Basic Own Funds	R0870	27 000 000,00	102 570 187,00
Any other liabilities, not elsewhere shown	R0880	3 772 994,00	3 772 994,00
Total liabilities	R0900	1 625 709 937,00	1 802 752 491,00
Excess of assets over liabilities	R1000	465 142 005,17	180 881 369,95

Postes du bilan	Le bilan social	Le bilan prudentiel	Hypothèse retenue par FIXAGE pour établir le bilan prudentiel
Provisions techniques non-vie (hors santé) : Meilleure estimation	0	42 211	La somme des postes correspondant dans les bilans prudentiels des entités solo (Hypothèse H3)
Provisions techniques non-vie (hors santé) : Marge de risque		123 285	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie) : Meilleure estimation		57	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie) : Marge de risque		91	
Provisions techniques santé (similaire à la vie) : Meilleure estimation	1 071 312 785	12 361 289	
Provisions techniques santé (similaire à la vie) : Marge de risque		13 748 377	
Provisions techniques vie (hors santé, UC ou indexés) : Meilleure estimation		851 038 435	
Provisions techniques vie (hors santé, UC ou indexés) : Marge de risque		26 948 232	
Provisions techniques UC ou indexés : Meilleure estimation	548 869 572	534 972 706	
Provisions techniques UC ou indexés : Marge de risque		10 984 986	
Provisions autres que les provisions techniques	4 734 759	4 734 759	Hypothèse identique à celle retenue pour les entités solo d'AFI ESCA. La valeur dans le bilan prudentiel de ce poste est la même que sa valeur dans les comptes sociaux (Hypothèse H1)
Dettes pour dépôts espèces des réassureurs	11 996 552	11 996 552	
Impôts différés passifs	15 124 045	110 614 364	Estimés à partir de la variation ligne à ligne de la valeur des postes du bilan lors du passage du bilan social au bilan prudentiel taxé à un taux de 34,43 %
Dettes envers les établissements de crédit	4 501	4 501	Hypothèse H1
Dettes nées d'opérations d'assurance	20 801 261	20 801 261	Hypothèse H1
Dettes nées d'opérations de réassurance	0	0	Hypothèse H1

(Suite)

Postes du bilan	Le bilan social	Le bilan prudentiel	Hypothèse retenue par FIXAGE pour établir le bilan prudentiel
Autres dettes (non-liées aux opérations d'assurance)	23 565 835	23 565 835	Hypothèse H2
Dettes subordonnées	102 570 187	0	Sous Solvabilité II, cette dette peut être considérée comme faisant partie de l'actif net
Autres dettes non-mentionnées dans les postes ci-dessus	3 772 994	3 772 994	Hypothèse H1
Total du passif	1 802 752 491	1 625 709 937	Total du passif

Actif net	180 881 370	465 142 006
------------------	--------------------	--------------------

L'actif net du Groupe (ANAV) ressort ainsi à 465,1 M€, dont 453 ,4 M€ admissibles du fait de restrictions quantitatives à l'admissibilité des titres subordonnés.

5 Gestion du capital

5.1 Synthèse des fonds propres et de leur niveau d'admissibilité

	Total	Tier 1 - unrestricted	Tier 1 - restricted	Tier 2	Tier 3
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Basic own funds before deduction for participations in other financial sector					
Ordinary share capital (gross of own shares)	62 264 150	62 264 150		0	
Non-avaliable called but not paid in ordinary share capital at group level	0				
Share premium account related to ordinary share capital	58 448 425	58 448 425		0	
Initial funds, members' contributions or the equivalent basic own - fund item for mutual and mutual -type undertakings	0	0		0	
Subordinated mutual member accounts	0			0	0
Non-avaliable subordinated mutual member accounts at group level	0				
Surplus funds	57 688 756	57 688 756			
Non-avaliable surplus funds at group level	0				
Preference shares	0			0	0
Non-avaliable preference shares at group level	0				
Share premium account related to preference shares	0			0	0
Non-avaliable share premium account related to preference shares at group level	0				
Reconciliation reserve	178 887 987	178 887 987			
Subordinated liabilities	102 570 187		102 570 187	0	0
Non-avaliable subordinated liabilities at group level	0				
An amount equal to the value of net deferred tax assets	0				0
The amount equal to the value of net deferred tax assets not available at the group level	0				
Other items approved by supervisory authority as basic own funds not specified above	0	0	0	0	0
Non available own funds related to other own funds items approved by supervisory authority	0				
Minority interests (if not reported as part of a specific own fund item)	5 447 997	5 447 997			
Non-avaliable minority interests at group level	0				
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds					
Own funds from the financial statements that should not be represented by the reconciliation reserve and do not meet the criteria to be classified as Solvency II own funds					
Deductions					
Deductions for participations in other financial undertakings, including non-regulated undertakings carrying out financial activities	0	0	0	0	0
whereof deducted according to art 228 of the Directive 2009/138/EC	0				
Deductions for participations where there is non-availability of information (Article 229)	0				
Deduction for participations included by using D&A when a combination of methods is used	0				
Total of non-avaliable own fund items	0	0	0	0	0
Total deductions	0	0	0	0	0
Total basic own funds after deductions	465 307 502	362 737 315	102 570 187	0	0
Ancillary own funds					
Unpaid and uncalled ordinary share capital callable on demand	0				
Unpaid and uncalled initial funds, members' contributions or the equivalent basic own fund item for mutual and mutual - type undertakings, callable on demand	0				
Unpaid and uncalled preference shares callable on demand	0				
A legally binding commitment to subscribe and pay for subordinated liabilities on demand	0				
Letters of credit and guarantees under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	0				
Letters of credit and guarantees other than under Article 96(2) of the Directive 2009/138/EC	0				
Supplementary members calls under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	0				
Supplementary members calls - other than under first subparagraph of Article 96(3) of the Directive 2009/138/EC	0				
Non available ancillary own funds at group level	0				
Other ancillary own funds	0				
Total ancillary own funds	0			0	0
Own funds of other financial sectors					
Credit institutions, investment firms, financial institutions, alternative investment fund manager, financial institutions	0				
Institutions for occupational retirement provision	0				
Non regulated entities carrying out financial activities	0				
Total own funds of other financial sectors	0	0	0	0	0
Own funds when using the D&A, exclusively or in combination of method 1					
Own funds aggregated when using the D&A and combination of method	0				
Own funds aggregated when using the D&A and combination of method net of IGT	0				
Total available own funds to meet the consolidated group SCR (excluding own funds from other financial sector and from the undertakings included via D&A)	465 307 502	362 737 315	102 570 187	0	0
Total available own funds to meet the minimum consolidated group SCR	465 307 502	362 737 315	102 570 187	0	0
Total eligible own funds to meet the consolidated group SCR (excluding own funds from other financial sector and from the undertakings included via D&A)	453 421 644	362 737 315	90 684 329	0	0
Total eligible own funds to meet the minimum consolidated group SCR	453 421 644	362 737 315	90 684 329	0	0
Consolidated Group SCR	239 361 442				
Minimum consolidated Group SCR	78 766 241				
Ratio of Eligible own funds to the consolidated Group SCR (excluding other financial sectors and the undertakings included via D&A)	2				
Ratio of Eligible own funds to Minimum Consolidated Group SCR	6				
Total eligible own funds to meet the group SCR (including own funds from other financial sector and from the undertakings included via D&A)	453 421 644	362 737 315	90 684 329	0	0
SCR for entities included with D&A method	0				
Group SCR	239 361 442				
Ratio of Eligible own funds to group SCR including other financial sectors and the undertakings included via D&A	1.89%				

5.2 Ratio de couverture

Le ratio de couverture des besoins de solvabilité au 31.12.2017 s'élève à :

$$453,4 \text{ M€ (ANAV)} / 239,4 \text{ M€ (SCR)} = \mathbf{189,4 \%}$$

5.3 Respect du MCR

Les scénarios de chocs simulés dans les travaux ORSA de chaque entreprise d'assurance consolidée n'ont pas montré de situation où le capital de solvabilité requis (SCR) ni le minimum de solvabilité requis (MCR) ne serait plus couvert par les fonds propres.

5.4 Nature des fonds propres

5.4.1 Classification par niveau

Les éléments de fonds propres de base sont classés selon les niveaux indiqués dans les articles 93 et 94 de la Directive 2009/138/CE :

- ✓ Le niveau 1 correspond à un élément en permanence disponible ou pouvant être appelé sur demande pour absorber totalement des pertes exposées soit dans le cadre d'une exploitation continue soit dans le cadre d'une liquidation. Dans le cadre d'une liquidation, son montant doit, en outre, être intégralement disponible et affecté totalement au règlement intégral des engagements d'assurance vis-à-vis des preneurs et des bénéficiaires de contrat d'assurance, sans que le détenteur puisse en demander le remboursement.
- ✓ Le niveau 2 correspond à un élément dont le montant total est, dans le cadre d'une liquidation, intégralement disponible et affecté totalement au règlement intégral des engagements d'assurance vis-à-vis des preneurs et des bénéficiaires de contrat d'assurance, sans que le détenteur puisse en demander le remboursement.
- ✓ Le niveau 3 est affecté à un élément ne remplissant pas les critères pour être classé en niveau 1 ou en niveau 2.

5.4.2 Plafonds par niveau

Des limites quantitatives d'éligibilité s'appliquent aux fonds propres de base pour couvrir le SCR et le MCR.

Les fonds propres éligibles à la couverture du SCR sont constitués par :

- (a) au moins 50 % des éléments de fonds propres classés en Tier 1
- (b) au plus 15% des éléments de fonds propres classés en Tier 3
- (c) au plus 50 % des éléments de fonds propres classés en Tier 2 et Tier 3

Les fonds propres éligibles à la couverture du MCR sont constitués par :

- (a) au moins 80 % des éléments de fonds propres classés en Tier 1
- (b) au plus 20 % des éléments de fonds propres classés en Tier 2

5.4.3 L'affectation des fonds propres du Groupe

Les éléments constitutifs des fonds propres Solvabilité II relèvent du niveau 1 (Tier 1 + Tier 1 restricted) à hauteur de 453,4 M€.